



Rapport d'activité 2016

Sommaire

L'Astural en résumé	2
Association	3
Le mot du Secrétariat général et du Comité	4
Ressources humaines	9
Accueil des enfants et des adolescents durant l'exercice 2016	11
Assurances	12
Systèmes d'information et de communication	12
Les externats pédago-thérapeutiques	13
Le confort de l'intervenant à domicile	14
Arc-en-Ciel	16
Horizon	19
La Châtelaine	21
Le Lignon	23
Service éducatif itinérant	26
Les internats éducatifs	31
À propos de « Follow up »	32
Foyer de Thônex/Appartement des Acacias	35
Foyer de la Servette	39
Centre de Chevrens	43
Atelier abc	46
Hors institutions	49
Antenne de médiation & prévention avec des mineurs	51
Le Parcours A2mains	55
Bilan et comptes	63
Rapport l'organe de révision sur les comptes annuels 2016	64
Bilan au 31 décembre 2016	66
Compte de profits et pertes de l'exercice 2016	68
Soutiens	73
Remerciements	75
Comité de l'association Astural en 2016	76

L'Astural en résumé

Année de fondation	1957
Statut juridique	Association (art. 60 et suivants du Code Civil Suisse)
Institutions	Externat pédago-thérapeutique Arc-en-Ciel Externat pédago-thérapeutique Horizon Externat pédago-thérapeutique La Châtelaine Externat pédago-thérapeutique Le Lignon Service éducatif itinérant Centre de Chevrens Foyer de Thônex et appartement des Acacias (+ Team'Atelier) Foyer de la Servette Atelier abc Antenne de médiation et prévention avec des mineurs Parcours A2mains
Activités	Action dans les domaines thérapeutiques et éducatifs, auprès d'enfants et d'adolescents rencontrant dans leur développement, notamment psychologique et social, des difficultés trop grandes pour qu'eux-mêmes et leur famille puissent les surmonter seuls.
Ressources	L'Association bénéficie de subventions communales, cantonales et fédérales et de fonds privés provenant de donations, souscriptions et campagnes financières.
Structure associative	Assemblée générale Comité de direction (10 membres) Secrétariat général
Présidence	Madame Françoise Tschopp
Secrétaire générale	Madame Dominique Chautems Leurs
Adresse	Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy Téléphone : 022 343 87 00 – Fax : 022 300 27 23 Courriel : sec.gen@astural.ch Site Internet : www.astural.ch
Pour vos dons	IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6 CCP : 12-4951-8

Association

L'Assemblée générale statutaire s'est déroulée le 10 mai 2016, dans les locaux du Centre d'animation et de détente (CAD), route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy.

Le rapport d'activité et les comptes 2015 ont été approuvés.

Le Comité a été élu dans la composition suivante :

Mesdames	Gabriella Bardin Arigoni Brigitte Schneider Bidaux Lydia Schneider Hausser Françoise Tschopp, présidente
Messieurs	Dominique Barbuzzi (nouveau) Pierre Conne Cédric Giauque (nouveau) Christian Girod Pierre Roehrich, vice-président Antonio Soragni, trésorier

L'Assemblée a renouvelé le mandat de présidente de Madame Françoise Tschopp.

Les représentantes et représentants de l'Association au Conseil de la Fondation Astural sont Mesdames Gabriella Bardin Arigoni et Françoise Tschopp, ainsi que Monsieur Pierre Roehrich.

Le mandat d'organe de contrôle de la fiduciaire Alber & Rolle Experts-comptables Associés SA a été reconduit.

Le mot du Secrétariat général et du Comité

Et si nous commençons ce rapport d'activité de l'année 2016 par des remerciements :

- aux parents qui nous font confiance dans l'accompagnement de leurs enfants,
- aux enfants et aux jeunes qui malgré les difficultés dans lesquelles ils se trouvent, et parfois contre toute attente, progressent,
- aux collaboratrices et collaborateurs, tous niveaux confondus, qui œuvrent avec engagement et efficacité sur les terrains, éducatif, pédagogique, thérapeutique, mais également administratif,
- aux nombreux stagiaires qui portent leur intérêt à nos activités et qui forment la relève, ainsi qu'à leurs lieux de formation,
- aux partenaires qui partagent leurs préoccupations et réflexions avec nous et font avancer les pratiques,
- aux membres de l'Association et de son Comité, bénévoles engagés à soutenir et à porter les valeurs et missions de l'Astural, généreux de leur temps,
- aux membres du Conseil de la Fondation Astural pour leur compétent et efficace soutien au logement de chaque projet et programme,
- aux collaborateurs de notre organe de contrôle à la Direction de l'enfance et de la jeunesse pour leur écoute et leur soutien,
- aux instances judiciaires, civiles et pénales et de protection de l'enfance qui nous confient des mandats,
- aux organismes et personnes privées qui ont soutenu financièrement nos actions,
- aux Communes qui nous accordent leur confiance et nous confient des mandats,
- à la Conseillère d'État en charge du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport pour sa prise en compte de notre situation et son soutien,
- à l'Office de la justice de la Confédération, qui a évalué et validé les projets de nos trois foyers en 2016, notamment celui de Chevrens qui a reconfiguré son offre, entre autres vers l'introduction de la mixité.

Merci à chacune et chacun de faire vivre l'Astural et son esprit d'engagement, de collaboration, d'accueil de chaque personne : dans sa spécificité, sa liberté de penser, de dire, de partager et sa créativité. Ce qui paraît évident nous semble, par moment, pas si évident que cela, dans un monde qui de plus en plus se formate et prie les individus, à quelque endroit qu'ils soient, de se fondre dans un *prêt-à-porter* de pensées et de cadres prédéfinis.

Il y a bien sûr des raisons de se plaindre, de regretter ce monde qui change, qui complexifie la vie de tout un chacun, qui oblige à s'adapter à des situations qui se péjorent et nécessitent de plus en plus de diversifier notre offre. Mais nous préférons à cela voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide, et apprécier de poursuivre la mise en œuvre de notre quotidien, de sorte qu'il reste fidèle à nos valeurs.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons entrepris de nombreux efforts pour tenter en 2016 de réduire nos coûts, pour faire face à la diminution de la subvention telle que décidée par l'État. Chacune, chacun a été mis à contribution ; aussi : les collaboratrices et collaborateurs ont été amenés à partager la charge financière de l'assurance perte de gain, des foyers ont diminué leur personnel à l'occasion de départs naturels, un moratoire sur les formations et l'investissement en matériel a été activé sur l'année. Cette situation est cependant l'occasion de relever que, comme l'ensemble des institutions subventionnées, il nous est particulièrement difficile d'absorber le train de diminutions linéaires appliqué sur nos subventions, auquel s'ajoute le suivi des mécanismes salariaux qui pèse année après année sur nos finances. Ces adaptations qui touchent à nos limites a néanmoins créé de la solidarité au sein du personnel de l'Astural, lequel s'est constitué en assemblée et en commission du personnel, ce dont le Secrétariat général et le Comité se réjouissent.

Depuis 2015, le Comité de l'Astural a œuvré avec celui de l'Association de l'Atelier X, à la demande de ce dernier, pour un transfert de son activité vers celles de nos ateliers. Transfert qui verra sa concrétisation dès janvier 2017. Nous remercions le Comité de l'Atelier X qui a porté cette association durant plus de 30 ans, de la confiance qu'il a témoignée à l'égard de l'Astural dans ce passage de relais, qui vient enrichir l'offre de nos ateliers.

Pour faire face aux conséquences de l'aménagement cantonal du territoire, les sites de plusieurs structures sont destinés à déménager. La recherche de nouveaux terrains et bâtiments mobilise activement les membres bénévoles de la Fondation Astural depuis plusieurs années. L'Association est très contente de pouvoir compter et s'appuyer sur cette fondation. Des projets sont en bonnes voies de réalisation.

Le défi actuel et pour les années à venir est de préserver notre autonomie tout en la situant dans les contraintes contextuelles, qui nous sont imposées. À cet effet, nous réitérons notre reconnaissance à l'État de Genève pour sa confiance et son soutien.

L'Astural n'est pas isolée et poursuivra ses collaborations et ses échanges étroits avec son réseau de partenaires, notamment au sein de l'AGOEER, voire au niveau du réseau latin des institutions, afin de nourrir la pluralité des regards nécessaires à une plus juste compréhension des réalités. Ceci vers une recherche d'adéquation et de sens à nos actions.



Françoise Tschopp, Présidente



Dominique Chautems-Leurs, Secrétaire générale

Des axes d'intervention qui font sens

L'Astural a la particularité peut-être unique dans ce canton, d'avoir développé en son sein des champs d'intervention et d'activités multiples qui touchent à des niveaux divers les enfants de 0 à 18 ans. Ainsi, elles se déploient au sein de 5 axes :

1°	L'éducation précoce spécialisée	1	Service éducatif itinérant (0-4 ans)	341 enfants
2°	La pédagogie spécialisée	4	Externats pédago-thérapeutiques (4-18 ans)	54 places
			Arc-en-Ciel	16 places
			Horizon	16 places
			La Châtelaine	10 places
			Le Lignon	12 places
3°	L'éducation spécialisée	4	Foyers éducatifs et un appartement (13-18 ans)	33 places
			Chevrens	12 places
			Servette	8 places
			Thônex et Acacias	13 places
4°	L'insertion professionnelle	4	Pôle formation	36 places
			Atelier abc	12 places
			Jardins de Chevrens	12 places
			Team'atelier	4 places
			Parcours A2mains	8 places
5°	La médiation	1	Antenne de médiation & prévention avec des mineurs	149 dossiers

Cette diversité de prestations donne à l'Astural la capacité d'un regard circulaire sur les prestations et les dispositifs à l'œuvre dans le canton de Genève destinés aux enfants et aux jeunes en difficultés. Qu'il s'agisse : de l'aide aux parents à la naissance d'un enfant porteur de handicaps, du soutien aux professionnelles des crèches pour l'accueil d'un enfant à besoins éducatifs particuliers, de l'enseignement spécialisé dans des classes à petits effectifs, de l'inclusion dans l'école ordinaire, de l'hébergement et de l'accompagnement d'adolescents placés en institution, de l'insertion professionnelle de jeunes en rupture de projets, d'aide au passage à la majorité et de soutien par le biais de la médiation aux parents en situation de séparation de divorce pour le partage de la garde de leurs enfants, l'ensemble de cette offre vise à rendre la vie plus acceptable et nous l'espérons plus légère à un grand nombre de personnes en prise avec elle.

À cette fin les nombreux professionnels engagés dans leur action au quotidien, au sein d'équipes, mettent en œuvre l'interdisciplinarité pour que cela ne soit pas qu'un terme, mais une réelle incarnation du partage de visions des divers métiers présents (éducateurs, enseignants, psychomotriciens, logopédistes, psychologues, maîtres socioprofessionnels, thérapeutes de famille).

Ces regards croisés permettent d'offrir un soutien très personnalisé et soutenu également aux parents, tout au long de l'année, pour les aider à comprendre et à accompagner leur enfant vers son épanouissement.

Des liens qui font sens

L'année 2016 a été marquée par la récolte de fruits semés au fil de ces dernières années au sein du réseau genevois des institutions. Ainsi, le travail et les réflexions qui se sont initiés entre les différents partenaires (SPMi, OMP, HUG, OEJ, foyers, tribunaux, etc.) sur la **question des liens entre la pédopsychiatrie et les structures d'éducation sociale** – avec comme question centrale la continuité de la prise en charge pour les enfants et les jeunes – ont trouvé cette année à se réaliser par un projet au sein des HUG en termes d'unité mobile. Répondant à une demande depuis longtemps formulée par les foyers d'accueil (Astural, FOJ, AGAPÉ), la présence de postes de sociothérapeutes au sein des HUG a permis de développer un suivi très serré autour de quelques situations « limites » qui nécessitent tant des soins médicaux qu'éducatifs pour des jeunes qui alternent avec leur placement, des séjours hospitaliers. L'Astural participe au pilotage de ce projet dont il faut espérer qu'il puisse se voir pérenniser dans le temps.

Dans le cadre des projets de **l'école inclusive**, et afin de considérer les besoins réels plutôt que les limites institutionnelles, le Service éducatif itinérant (SEI) a été invité par le DIP, à élaborer un projet de développement de ses prestations pour les enfants jusqu'au terme de leur 2^e année d'école primaire, à l'instar de ce qui se fait déjà dans d'autres cantons. Ainsi, dès la rentrée 2017, le SEI pourra intervenir deux ans de plus pour les élèves qu'il suivait déjà avant leur entrée en scolarité. Cette préparation a commencé en 2016 en collaboration avec le Service du suivi de l'élève (DGEO) et le Secrétariat à la pédagogie spécialisée (DGOEJ), pour que le projet soit mis en œuvre le plus harmonieusement possible sur tous les plans (communication aux établissements, aux enseignants, financement, etc.). Ce projet devrait permettre d'améliorer la transition préscolaire scolaire pour des enfants initialement fragilisés, en apportant également un soutien bienvenu aux enseignants de 1P et 2P.

Nos prestations de **préqualification et d'insertion professionnelle** (Atelier abc, Jardins de Chevrens, Parcours A2mains) ont bénéficié depuis deux ans pour les jeunes, de l'évaluation en Référentiel d'attitudes professionnelles (RAP) mises en place en collaboration avec l'OFPC. Ces évaluations sont un réel plus pour les jeunes qui sont en préqualification dans nos structures, dans le sens qu'elles valident leurs apprentissages et peuvent constituer la base d'un *curriculum vitae*. Afin de potentialiser ce concept, et d'intensifier les liens entre les diverses offres du dispositif, les maîtres socioprofessionnels ont été invités par l'OFPC à devenir partenaires des évaluations dans les autres structures. D'autre part, des formations en Attestation fédérale en formation professionnelle (AFP) ont été initiées ou terminées dans nos structures (horticulture et commerce).

L'Astural active sur ces diverses thématiques remercie les offices du Département de l'Instruction publique, de la culture et du sport, et du réseau plus élargi, de leur confiance à l'égard de ses prestations. Cette reconnaissance permet de faire progresser l'offre aux enfants et aux jeunes, mais également de valider les compétences de ses professionnels.

L'explosion des demandes en **médiation** à notre antenne (AMPM) – venant de familles en transition conflictuelle, pour les aider entre autres, à négocier l'autorité parentale conjointe et la répartition des temps de garde des enfants – a nécessité de réfléchir à

une stabilisation financière de cette antenne, ceci notamment par le biais d'une meilleure reconnaissance de la part des services cantonaux qui nous les adressent. Ces aspects seront à renforcer durant les années à venir.

Les évènements de l'année 2016

Organisation

- 7 octobre Colloque de l'Association Métis-Europe à la HETS qui a bien voulu l'accueillir : Inclusion des jeunes en difficulté : un défi pour nos modèles et systèmes d'intervention. Il a réuni une centaine de participants venus de plusieurs pays, Belgique, France, Italie, Suisse.
- 1^{er} novembre Formation à l'adresse des juges civils du canton, en partenariat : Antenne de médiation et de prévention pour mineurs (AMPM), Haute école de travail social (HETS) et Fédération Genevoise MédiationS (FGEM), avec Lorraine Filion, ancienne responsable du Service de médiation et d'évaluation psychosociale de la Direction de la protection de la jeunesse de Montréal (QC), présidente de l'Association internationale des intervenants auprès des familles séparées (AIFI).
- 4-5 novembre Par le Service éducatif itinérant : 2^e Colloque sur les pratiques en Éducation précoce spécialisée : Défis en jeux. Cette deuxième édition à laquelle ont été associés nos partenaires (Université de Genève, Haute école de travail social, Fondation Ensemble, Insieme, HUG) a été l'aboutissement d'un long travail qui s'est réparti sur toute une année au sein de groupes pluridisciplinaires mis sur pied et animés par les psychologues du SEI. Elle a permis à 280 personnes de suivre les présentations des divers groupes.
- 1^{er} décembre Colloque de l'Office de l'enfance et de la jeunesse : Protection de l'enfance : À quoi sert le placement aujourd'hui ?

Participation et animation d'ateliers

- 13 octobre 13^e forum sur les Violences domestiques : Les violences faites aux enfants dans le cadre familial – État des lieux et défis
- 20 octobre Lunch AGOEEER, Le passage mineur-majeur
- 21 octobre Journée thématique sur l'Insertion des jeunes adultes en difficulté organisée par le DEAS et le DIP : Quelles limites à la collaboration entre acteurs du domaine ? Quels freins à lever pour améliorer leur prise en charge ?

7-8-9 décembre Journées de l'Association des ITEP de et leurs Réseaux-AIRE à Aix-les-Bains : Du réseau aux coopérations : de l'interdisciplinarité à l'interinstitutionnalisé, comment trouver le point d'équilibre. Présentation du Réseau Aire d'Ados.

Nous saluons l'engagement des collaboratrices et collaborateurs dans leur investissement lors de ces événements.

Ressources humaines

Nombre des collaboratrices et collaborateurs au 31 décembre : 131 employées et employés (84 postes équivalents plein temps), 13 vacataires, 12 stagiaires et 3 civilistes, soit 159 personnes au total.

En 2016, les institutions de l'Astural ont formé 30 stagiaires et le Secrétariat général a formé 1 apprenti.

Mouvements de personnel

Départs

Larbi Ben Seghir, éducateur au Centre de Chevrens, du 14.05.2012 au 29.02.2016

Caroline Filippi, éducatrice au Foyer de Thônex, du 01.09.2005 au 30.9.2016

Sébastien Leleu, éducateur au Centre de Chevrens, du 01.03.2014 au 31.05.2016

Pierre Mermoud, maître socioprofessionnel au Centre de Chevrens, du 01.09.2014 au 30.04.2016

Débora Monney, veilleuse au Centre de Chevrens, du 01.07.2015 au 31.12.2016

Alexandre Pellet, maître socioprofessionnel à l'Atelier abc, du 08.08.2005 au 31.07.2016

Arrivées

Rosaria-Laura Bangoura, veilleuse au centre de Chevrens, depuis le 01.07.2016

Kilian Biondo, maître socioprofessionnel remplaçant au Centre de Chevrens, depuis le 05.04.2016

Natacha Blanc, éducatrice remplaçante au Centre de Chevrens, depuis le 01.10.2016

Arnaud Greco, maître socioprofessionnel à l'Atelier abc, depuis le 29.08.2016

Marylaure Haller, éducatrice remplaçante à l'Externat Horizon, depuis le 22.08.2016

Farah Mahieddine, veilleuse et éducatrice remplaçante au Centre de Chevrens, depuis le 01.10.2016

Benoît Maugis, maître socioprofessionnel au Centre de Chevrens, depuis le 28.08.2016

Anaïs Paita, veilleuse à l'appartement des Acacias, depuis le 28.11.2016

Ulrich Raffenel, éducateur au Centre de Chevrens, depuis le 22.08.2016

Jubilaires

15 ans Ariane Cevey-Blanc, psychologue au Service éducatif itinérant

Joël Delavaux, éducateur à l'Externat Arc-en-ciel

Valentine Ladermann-Jaunin, logopédiste à l'Externat Arc-en-ciel

Jean-Daniel Millet, éducateur à l'Externat Horizon

Martin Williner, éducateur à l'Externat La Châtelaine

20 ans Luc Bon, directeur de l'Atelier abc

Éric Métral, directeur du Service éducatif itinérant

Christine Miglietti-Leresche, psychomotricienne à l'Externat Horizon

25 ans Emmanuel Friedli, éducateur à l'Externat Horizon

Pascal Sottas, responsable du Parcours A2mains

30 ans Francesco Quadri, directeur de l'Externat Le Lignon

Accueil des enfants et des adolescents durant l'exercice 2016

Institution	Nombre de places	Journées de séjour	Taux d'occupation (%)
Arc-en-Ciel	16	2'733	90.38
Horizon	16	2'860	94.58
La Châtelaine	10	1'758	93.02
Le Lignon	12	2'045	90.17
Total des externats	54	9'396	
Chevrens	12	3'140	71.69
Servette	8	2'434	83.36
Thônex et Acacias	13	4'160	87.67
Total des internats	33	9'734	
Atelier abc	12	1'694	86.08
Total général (sans SEI)	99	20'824	
Service éducatif itinérant	341 enfants	6'060 séances	

Assurances

Le 30 mars 2016, un mandat d'étude a été attribué à Publex Courtage et Gestion d'Assurances SA, avec pour objet une analyse de la totalité du portefeuille d'assurances, à l'exception de la caisse de pension et des assurances maladie de soins.

En parallèle au mandat précité, l'Astural a élaboré un appel d'offres public en vue de la conclusion d'un contrat, d'une part des assurances accidents selon la LAA, collective accidents complémentaire à la LAA et d'autre part, de l'assurance collective perte de gain en cas de maladie. En fonction de la nature et de l'importance de ce marché de services, cet appel d'offres, publié dans la FAO le 21 juin 2016, a fait l'objet d'une procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux. À l'issue de la procédure encadrant ce marché public, l'adjudication à AXA Versicherungen AG, a été publiée dans la FAO du 4 octobre 2016, au prix de 564'469.60 CHF sans TVA.

Le 22 novembre 2016, l'Astural a confié à Publex Courtage et Gestion d'Assurances SA, avec effet au 1^{er} janvier 2017, le soin de gérer pour son compte la totalité de son portefeuille d'assurances, à l'exception des polices d'assurances chose, RC entreprise, flotte véhicules à moteur, de la caisse de pension et des assurances maladie de soins.

Systèmes d'information et de communication

Initialisation du projet de remplacement du logiciel de gestion des finances et des salaires (*BilanGT*) devenu obsolète, par le progiciel *id.Liberty* déjà exploité par le SEI (dossiers enfants et facturation).

Gestion du site internet et des comptes *email* de l'Astural. Mise en œuvre d'une solution pilote permettant d'anticiper l'obsolescence du CMS sur lequel est développé le site internet.

Mise à jour du progiciel *id.Liberty* (version 316, 5), exploité par le SEI pour la gestion dossiers des enfants bénéficiant des prestations, ainsi que la facturation y relative.

Migration des abonnements et installations télécom du SEI en vue du raccordement à la fibre optique.

Pour les 3 foyers : développement et mise en œuvre dès la rentrée scolaire, de l'application de gestion des horaires des internats (SIGHI – Système d'Information de Gestion des Horaires des Internats).

Maintenance évolutive de l'application de Gestion de la Main courante.

Pour le Centre de Chevrens : augmentation de la capacité de 7 postes de travail (mémoire *RAM* et disque dur) et acquisition d'un écran supplémentaire (27 pouces) destiné au gestionnaire des données SIGHI.

Pour le foyer de Thônex : remplacement du routeur fibre optique défectueux.

Les externats pédago-thérapeutiques

Arc-en-Ciel – Horizon – La Châtelaine – Le Lignon – Service éducatif itinérant

Le confort de l'intervenant à domicile

En tant que psychologues du Service éducatif itinérant (ci-après abrégé SEI), nous constatons une augmentation du nombre de familles exposées à un équilibre fragile entre facteurs de risque et facteurs de protection. Nous sommes ainsi souvent confrontés à une certaine précarité économique, sociale et/ou psychique des familles. Comme nous nous rendons à domicile, cela implique d'une part des lieux de vie qui peuvent nous éprouver, et d'autre part des rencontres avec des individus fragilisés. Tout ceci nous ébranle dans notre fonction, mais aussi, et surtout dans notre personne. Dans ce nouveau contexte, il est donc pertinent de se pencher sur la question de notre « confort ».

De quoi parle-t-on lorsqu'on évoque le confort du psychologue ? Cette notion implique un relatif bien-être matériel, physique, mais aussi psychique – une tranquillité psychologique, intellectuelle et morale résultant d'une absence de trop grandes préoccupations. Le confort du professionnel implique un espace suffisant et adéquat pour pouvoir mener à bien une séance, et aussi pouvoir penser ce qu'il s'y passe, en somme pour être disponible psychologiquement.

La vision du thérapeute s'oublant à l'extrême dans une optique de don de soi, voire de sacrifice, et de centration totale sur le bénéficiaire de ses soins a quelque peu évolué. Ausloos, thérapeute de famille, est l'un des premiers à écrire sur ce sujet. Il avance l'idée innovante que « ce qui doit préoccuper le thérapeute en séance n'est pas le fonctionnement de la famille, mais le confort et la survie active du thérapeute¹ » qui doit s'octroyer le droit d'utiliser ses ressources personnelles afin d'inventer des stratégies pour se sortir de mauvais pas, lorsqu'il se sent inconfortable ou en difficulté.

L'idée sous-jacente est qu'il est fondamental d'être soi-même suffisamment confortable pour être à même d'apporter attention, écoute et soutien à autrui, et permettre ainsi des interventions utiles. En admettant cette nécessité du confort du professionnel, la nécessité d'une disponibilité psychique pour pouvoir penser les situations, la première personne à qui doit penser le psychologue serait-elle alors lui-même ?

Au SEI, nous rencontrons certains facteurs de vulnérabilité impactant notre confort. Tout d'abord, les déplacements nous soumettent aux aléas de la météo et du trafic. Et puis nous sommes continuellement chez les gens. Cette spécificité constitue une grande richesse, mais elle implique aussi que nous travaillons sur un territoire qui est le leur, et dont nous ne maîtrisons pas les paramètres ni l'univers culturel. Nous nous adaptons aux rituels d'accueil de chaque famille, nous pouvons dans certains espaces sentir un inconfort physique (lié à la température, au manque de lumière, aux odeurs, etc.), ou nous trouver dans un environnement sensoriel déstabilisant ou distrayant (selon les personnes présentes, les bruits, les écrans, la présence d'un animal, etc.).

Par ailleurs, les interventions à domicile peuvent être source de craintes diverses : « intruser » la famille, la déranger, se perdre et perdre de vue son objectif.

Une autre dimension centrale est celle de la gestion de l'imprévu : nous ne savons pas qui va ouvrir la porte, qui sera présent ou non, où nous allons nous asseoir, ce qu'il sera possible de faire ou pas. Au SEI nous devons nous adapter constamment à des chan-

1 Ausloos, G. La compétence des familles, temps, chaos, processus. Toulouse : Erès, 2012, p.72-73

gements d'environnement, de types de parents, de types de familles, de problématiques, ce qui entraîne aussi une forme d'inconfort. La souplesse que cela requiert est une force, en tant qu'outil de travail, mais peut devenir une fragilité. En effet le mouvement adaptatif permanent a pour avantage qu'on ne s'ennuie pas, mais il comporte un risque d'épuisement².

Face à ces vulnérabilités, quelles ressources devons-nous mobiliser ? Devons-nous, car nous estimons que c'est de notre responsabilité de prendre soin de notre confort pour offrir des prises en charge de qualité.

Un des premiers enjeux, pour des « soignants non protégés par des murs et par un esprit d'équipe fondé sur une identité territoriale »³, est de voir comment créer une cohésion qui remplace la protection des murs⁴. Une des solutions est d'utiliser les ressources internes de l'équipe en cultivant les moments de partage et d'échanges sur les situations et le vécu. Soutiens émotionnels et intellectuels sont essentiels. De plus, entretenir une « culture » d'équipe, avec des valeurs communes et des manières de faire protocolées, tout en permettant que les personnalités de chacun puissent s'exprimer est important. Nous utilisons par ailleurs des ressources externes tout aussi utiles, sous forme de supervisions et d'échanges avec le réseau de soin de l'enfant.

Un autre enjeu est le nécessaire équilibre à trouver et à ajuster continuellement entre la nécessité de s'adapter beaucoup à la famille, de se rendre disponible, et celle de ne pas s'oublier ni se suradapter. En cela, il est important de faire et de prendre notre place, en exprimant nos besoins.

Enfin, nous ne pouvons dissocier la question du confort du thérapeute à domicile de celle de la solitude liée à ce dispositif de soin. Ce sentiment de solitude est à la fois couplé à celui de responsabilité (qui peut être source de stress), et de liberté (qui est précieuse). Cet aspect de notre travail soulève encore une fois l'importance du partage en institution pour rétablir notre sentiment d'appartenance à un groupe, et nous permettre de nous approprier un cadre commun qui deviendra un « cadre internalisé »⁵. Nous le porterons avec nous durant les séances et nous pourrions nous appuyer sur lui.

Si le confort dans les interventions à domicile est nécessaire à l'efficacité d'une prise en charge, il n'est souvent pas une donnée de base. Il prend le temps de la familiarisation, il est à construire petit à petit, en partenariat avec les familles, et en étant attentif aux besoins de chacun. Il confronte le professionnel et la famille à ce que chacun peut et veut accepter.

En conclusion, cette notion de confort permet un regard original sur les pratiques à domicile. Cela dit, il nous semble également que chaque professionnel de la relation d'aide peut être interpellé par cette question. Un regard sur soi en lien avec elle permet certainement une pratique professionnelle plus consciente et donc plus ajustée.

Valentine Berdat

Ariane Cevey

Anne-Claire Gremion Vincent

Margot Julier

2 Maraquin, C. Handicap : pratiques professionnelles à domicile. Paris : Dunod, 2015, p. 4

3 *Ibid.*, p. 157

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p.165

Arc-en-Ciel

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 10 ans

Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 21 (18 garçons et 3 filles)

L'âge des enfants accueillis est compris entre 4 ans et 2 mois, lors de l'admission du plus jeune en août 2016, et 10 ans lors du départ de l'enfant le plus âgé en juin 2016

Départ : 5 enfants

Une enfant orientée vers un externat pédago-thérapeutique de l'Astural (La Châtelaine)

Un enfant orienté vers l'école de l'Arc

Un enfant orienté vers le Centre médico pédagogique de la Pralée

Un enfant orienté vers l'école de la Voie Lactée

Un enfant rejoignant pleinement l'enseignement ordinaire à l'école de Lully

Arrivée (orientée par l'Office médico-pédagogique, via la Direction des établissements spécialisés et de l'intégration) : 5 enfants

Deux enfants présentés par la Guidance Infantile et le Service éducatif itinérant (SEI)

Un enfant présenté par la Consultation Multidys

Un enfant en provenance de l'école de la Voie Lactée

Un enfant présenté par le Service éducatif itinérant (SEI)

Intégrations scolaires

Deux enfants ont fréquenté parallèlement l'école primaire de leur quartier à des taux variables. Chaque situation est régulièrement évaluée en étroite collaboration avec les enseignants et le directeur de l'établissement. La fréquentation de l'école primaire augmente progressivement suivant les possibilités de l'enfant.





Intégrations à l'accueil parascolaire (GIAP)

Cinq enfants de l'institution ont pu fréquenter un accueil parascolaire en fin d'après-midi au sein de l'école de proximité de leur domicile. Ces intégrations demandent une indispensable collaboration avec les équipes du GIAP.

Stagiaires

Au cours de l'année 2016, l'externat a formé :

- une étudiante de la HETS (éducation sociale) de Genève pour un stage à temps plein de 5 mois (août à janvier)
- un étudiant de l'École de Culture générale dans le cadre d'une maturité spécialisée pour un stage à temps plein d'une année (une année scolaire)
- un étudiant désirant accéder à la HETS – reconversion professionnelle (janvier à juin à temps plein)
- une stagiaire logopédiste en dernière année de formation (40 % pour une année scolaire)

Ces stagiaires sont encadrés par des éducateurs ayant une formation de praticien formateur de la HETS.

Formations

Les collaborateurs et collaboratrices suivent diverses formations courtes en lien avec la pratique de l'externat. L'institution fait également appel à des professionnels extérieurs pour des formations d'équipe à l'interne.

L'équipe de professionnels est accompagnée tout au long de l'année dans sa réflexion par un médecin pédopsychiatre d'orientation analytique, ainsi qu'un médecin psychiatre thérapeute de famille



Travaux de rénovation

Grâce au soutien financier de la Loterie de la Suisse romande et de la Fondation Astural, l'externat a pu bénéficier des travaux d'aménagement du patio, ainsi que de la rénovation de deux salles de classe, réalisés durant l'été 2016.

Patrice Govaerts, directeur



Horizon

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 16 enfants de 4 à 9 ans

Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 19 (17 garçons et 2 filles)

L'âge des enfants accueillis est compris entre 4 ans et 5 mois et 9 ans et 8 mois

Nombre de demandes d'admission traitées : 4 pour 3 places

Départs : 3 enfants

Deux enfants en classe ordinaire proche de leur domicile (Grand-Saconnex et Avully)

Un enfant en externat pédago-thérapeutique (La Châtelaine)

Arrivées (orientées par l'Office médico-pédagogique, via la Direction de la scolarité spécialisée et de l'intégration) : 3 enfants

Deux enfants présentés par le Service de guidance infantile et le Service éducatif itinérant (SEI)

Un enfant présenté par l'Office médico-pédagogique et l'enseignement primaire

Intégrations scolaires

Sept enfants ont fréquenté parallèlement l'école primaire de leur quartier pour des temps allant d'une demi-journée à deux jours et demi.

Chaque intégration est régulièrement évaluée lors de rencontres entre les enseignants d'Horizon et du lieu d'intégration, ainsi qu'entre les directions et les parents. Pour chaque enfant intégré, le programme scolaire à Horizon est adapté à celui des écoles d'accueil.





Collaboration de formation avec les HETS, les écoles de culture générale et l'Université de Genève

Au cours de l'année 2015, nous avons formé :

- 2 étudiantes en éducation spécialisée de la HETS de Genève pour des stages à plein temps de 5 mois
- 3 étudiantes de l'École de culture générale (ECG) dans le cadre de leur maturité spécialisée pour des stages à plein temps d'une année (l'une pour l'année scolaire 2014-2015, deux pour 2015-2016)
- 1 psychologue en post-formation ayant préalablement obtenu un master en psychologie à l'Université de Genève, à mi-temps durant l'année 2014-2015
- Divers stages de 1 à 4 jours pour des professionnels intéressés ou des jeunes en recherche de perspectives professionnelles.

Formation du personnel

Dans le cadre des suivis de famille, du travail de psychodrame et de diverses autres activités, les membres de l'équipe sont supervisés individuellement ou par groupes. L'équipe dans son ensemble est par ailleurs soutenue par un médecin pédopsychiatre et une supervision institutionnelle.

Une journée de formation, à Horizon pour 34 professionnels des externats de l'Astural, a été organisée le 5 novembre 2015 avec le Professeur Albert Ciccone, psychologue, psychanalyste et professeur de psychopathologie et psychologie clinique à l'Université Lyon 2, sur le thème « les effets d'une psychopathologie grave chez un jeune enfant sur le lien parental ».

Philippe Lechenne, directeur



La Châtelaine

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil : 10 enfants et préadolescents entre 7 et 13 ans

Mouvement des enfants

Nombre d'enfants accueillis : 10 (6 garçons et 4 filles)

L'âge des enfants accueillis est compris entre 8 ans et 13 ans, soit :

- 8 ans : 3
- 9 ans : 3
- 11 ans : 2
- 13 ans : 2

Intégrations en classe

Une jeune fille a poursuivi son intégration en classe ordinaire 7PH, en augmentant son temps progressivement pour arriver à un taux de 80 % en fin d'année scolaire.

Une autre jeune fille a commencé une intégration en 6PH au mois de mai. Cette intégration s'est poursuivie à la rentrée 2016 en 7PH.

Intégrations au parascolaire

Poursuivant notre souhait de proposer de nouvelles possibilités de socialisation aux enfants dans le cadre plus proche d'une scolarisation « ordinaire », 2 enfants ont pu bénéficier avec succès de cette prestation du Groupement intercommunal des activités parascolaires (GIAP).

Départs : 2 jeunes ont quitté La Châtelaine

Une jeune fille de 13 ans a intégré à plein temps une classe ordinaire, niveau 8PH après une année et demie d'intégration partielle en classe ordinaire de l'école de son quartier (durée de la prise en charge : 4 ans).

Un jeune de 13 ans a intégré un Centre médico-pédagogique (CMP) pour adolescents de l'OMP (durée de la prise en charge : 4 ans).

Arrivées : 2 enfants

Une fille de 9 ans en provenance de l'Externat pédago-thérapeutique Arc-en-Ciel (Astural).

Un garçon de 8 ans en provenance d'un Centre médico-pédagogique (CMP) de l'OMP.



Ces deux enfants sont venus en visite quelques demi-journées en mai-juin 2016.



Collaboration de formation avec HETS et Universités

Durant l'année 2016, l'externat a participé à la formation de plusieurs stagiaires :

- Une stagiaire psychologue à 50 %, en fin de formation de l'Université de Lausanne
- Une stagiaire en psychologie à 30 %, dans le cadre du Master en psychologie de l'Université de Lausanne
- Deux stagiaires en éducation spéciale de la HETS Genève, stages de 2^e et 3^e année
- Deux stages d'observation d'une semaine chacun pour des personnes désirant connaître le travail en Centre de jour.

Supervisions et formations

Plusieurs membres de l'équipe ont assisté aux conférences organisées par l'Office médico-pédagogique (OMP), le mercredi matin, ainsi que les conférences cliniques du lundi matin.

Dans le cadre de la prise en charge, l'Externat La Châtelaine collabore régulièrement avec un pédopsychiatre-consultant – Dr Michel Steulet –, et également avec des superviseurs du travail d'accompagnement fait avec les familles ainsi que des groupes de psychodrame.

Deux personnes de l'équipe ont suivi des processus de supervision professionnelle en individuel.

Deux membres de l'équipe ont suivi une formation intitulée « réduction du stress par la pleine conscience », avec Mme Laurence Bovay.

Une enseignante a suivi une sensibilisation à la méthode « les clés pour apprendre ».

La logopédiste de l'externat a suivi une formation sur le travail avec le bégaiement.

Par ailleurs, les logopédistes et les psychomotriciennes des externats pédago-thérapeutiques de l'Astural, ont poursuivi leurs rencontres d'intervision et de partage de leur vécu avec les enfants qu'ils prennent en charge.

Chantal Krayenbuhl-Baudouin, directrice

Le Lignon

Externat pédago-thérapeutique

Capacité d'accueil et mouvement des jeunes

Nombre de places : 12

Nombre de jeunes accueillis : 14 (8 filles, 6 garçons)

L'âge des jeunes accueillis est compris entre 12 ans, 8 mois et 16 ans, 6 mois.

Nombre des jeunes accueillis par année de naissance :

- 1999 : 2
- 2000 : 1
- 2001 : 4
- 2002 : 3
- 2003 : 3
- 2004 : 1

Taux d'occupation : 11 places sur 12, soit 1 place non occupée pendant l'année. À noter que c'est la première fois en 20 ans. L'externat estime que cette place libre est une conséquence des réaménagements en cours dans les structures de l'OMP (notamment les classes intégrées dans les cycles) et également d'ordre organisationnel.

Nombre de demandes d'admission traitées : 10 pour 4 places

Nombre de demandes d'admission non traitées et non satisfaites, faute de place au moment de la demande : aucune

Départs et durée de placement : 6 jeunes

Un jeune : orientation vers le Centre d'intégration socioprofessionnel (CISP), SGIPA Genève ; durée du placement au Lignon : 3 ans

Deux jeunes : orientation vers le Centre éducatif de formation professionnelle initiale (CEFI), SGIPA Genève ; durée du placement au Lignon : 3 ans.



Arrivées : 3 jeunes

Un jeune : venant d'une classe de regroupement spécialisé de l'OMP du Mail

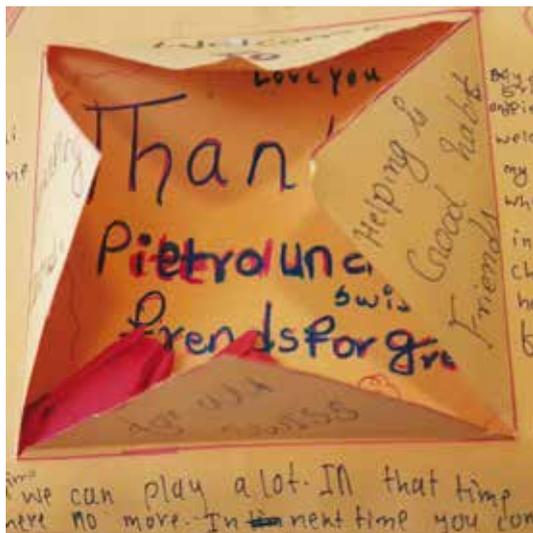
Un jeune : venant du Centre médico-pédagogique de l'OMP Rouelbeau

Un jeune : venant d'une classe de regroupement spécialisé de l'OMP de l'école Trembley.

Collaboration avec le réseau

Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) – Atelier boguet (ATB)

La collaboration avec l'Atelier boguet (ATB) a été poursuivie à travers un atelier de mécanique animé conjointement par le personnel des deux structures et suivi par un groupe d'élèves tous les après-midi. Non seulement cette activité pratique permet des apprentissages qui préparent l'insertion professionnelle future, mais encore elle favorise l'inclusion des jeunes aux activités d'animation que cette structure propose.



Plusieurs jeunes ont pu bénéficier de ces activités et de camps en dehors du temps scolaire et des vacances.

Cycle d'orientation (CO) du Renard

Une collaboration a été élaborée depuis 4 ans, afin de favoriser des intégrations partielles (participation à un cours, voire plus si indiqué) des jeunes de l'externat. Ces intégrations ont permis à 4 d'entre eux de vivre une expérience extrêmement positive et enrichissante, non seulement pour eux-mêmes et leurs familles, mais également pour les élèves et les professeurs de l'école.

Des démarches sont en cours pour développer un projet visant à visibiliser davantage cette collaboration et de la pérenniser par des accords mutuels entre l'Astural et les Cycles d'orientation.

Collaboration de formation avec les HETS et Universités

Au cours de l'année 2016, l'externat a formé :

- Un étudiant fréquentant les cours de la Haute école de travail social (HETS) de Genève durant ses périodes de stage
- Un étudiant ayant terminé ses études en psychologie souhaitant faire un stage en éducation spécialisée afin d'étoffer ses expériences professionnelles avec une population adolescente ayant des troubles psychiques

- Deux étudiants de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FAPSE) en formation professionnelle en logopédie (3 journées).

Formation du personnel

L'équipe a été supervisée deux heures par semaine et, dans ce cadre, elle a reçu des formations de la part de son intervenante sur l'approche systémique et les entretiens familiaux. De plus :

- En raison des mesures d'économie, le financement de perfectionnements a été suspendu. Toutefois, certains membres de l'équipe ont pu participer à des colloques et conférences n'engageant pas de coûts
- Un membre de l'équipe a poursuivi une formation de longue durée à l'approche systémique et la thérapie familiale avec le professeur Dr M. Elkaïm
- Deux membres de l'équipe ont poursuivi à Paris à la formation commencée en 2015, à la technique du « jeu des trois figures » avec le professeur Dr S. Tisseron.

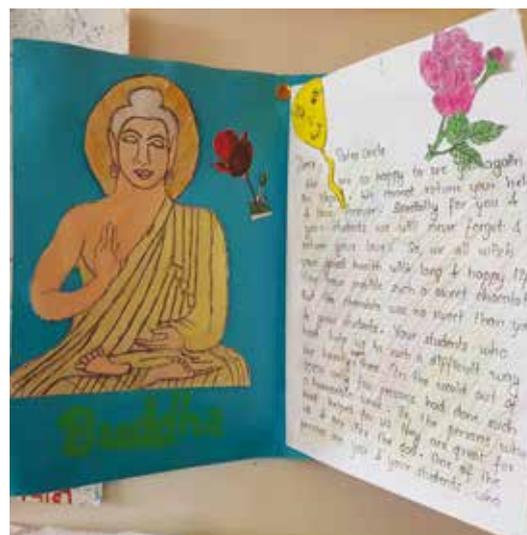
Évènement singulier

Dans le cadre d'un cours de culture générale, un projet a été créé pour soutenir un orphelinat au Népal. L'équipe, les jeunes et les parents se sont investis pour organiser une journée de vente de pâtisserie, qui a permis de récolter plusieurs centaines de francs. Cette somme a été amenée au Népal par un collaborateur à travers une association d'aide.

Les enfants de cette structure népalaise ont transmis des messages de remerciements.

Cette action a permis aux jeunes du Lignon de découvrir une autre réalité, ainsi qu'une ouverture au monde à travers une démarche de solidarité. Cela a peut-être créé des ponts relationnels possibles entre les jeunes de l'externat et d'autres de contrées lointaines de façon plus « incarnée » que virtuelle.

Francesco Quadri, directeur



Service éducatif itinérant

L'événement de cette année 2016 pour le SEI aura été la tenue et la superbe réussite du 2^e colloque en Éducation Précoce Spécialisée, « Défis en jeux - Pratiques en mouvement ».

LE SERVICE ÉDUCATIF ITINÉRANT DE L'ASTURAL ET SES PARTENAIRES PRÉSENTENT LE
2^{ème} COLLOQUE SUR LES PRATIQUES EN ÉDUCATION PRÉCOCE SPÉCIALISÉE

4 et 5 novembre 2016 | HES-Genève et UNIGenève

DÉFIS EN JEUX



PRATIQUES EN MOUVEMENT

DÉLAI D'INSCRIPTION : 21 OCTOBRE 2016

Contact et informations : www.astural.ch

ASTURAL Hes SO **ES** **HUG** **UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

Une année de travail en groupe pluridisciplinaire pour préparer 4 sujets :

1. **Changer d'aire de jeu : les familles se modifient... et les pratiques ? Comment les interventions en EPS peuvent évoluer face aux familles actuelles ?** Présenté par M^{me} Véronique Dubrul (SEI) et M^{me} Nicole Eckmann Lévy (SEI)
2. **Le domicile : rencontres en je(u). Comment le cadre du domicile raconte nos pratiques actuelles ?** Présenté par Mme Valentine Berdat (SEI) et M^{me} Margot Jullier (SEI)
3. **Le parcours dans le préscolaire : un jeu, cent règles. Comment articuler les besoins des enfants suivis par le SEI avec l'accueil en collectivité ?** Présenté par M^{me} Cristina Caldognetto (SEI) et M^{me} Mena Dell'Armi (SEI)
4. **L'entrée à l'école : un jeu d'enfants ? Comment soutenir la continuité éducative dans la transition préscolaire scolaire ?** Présenté par M^{me} Sara Monte (SEI) et M^{me} Monica Morend (SEI).

Vous trouverez dans le présent rapport d'activité, en pages 14 et 15 un texte inspiré par de ce colloque et qui traite un axe de la présentation sur le thème du « domicile ». Ce texte est intitulé « **Le confort de l'intervenant à domicile** ».

Des articles et éventuellement des actes du colloque seront publiés en 2017.



Le SEI en chiffres

En 2016, le SEI a enregistré des séances pour 341 enfants et familles (+17) pour un total de 6060 séances (+ 729!). L'équipe du SEI a donc vécu une grosse année aussi en terme de suivi et d'intervention. Les postes sont restés stables en 2016.

Comme prévu, un bilan a été fait en 2016 avec la Ville de Vernier qui a montré une grande satisfaction réciproque. La convention a donc été reconduite à la hauteur d'un 50 % (-10 %) correspondant mieux aux besoins. Des rencontres et échanges toujours très intéressants ont encore été organisés avec les directions des IPE et les responsables du service Petite Enfance.

La répartition des postes et du nombre d'enfants est la suivante :

Pôle	Postes	Enfants
Handicap	7.65	209
Antenne	2.00	77
Enfants à risque	1.00	23
Antenne-Vernier	0.50	32
Direction	1.00	—
Secrétariat	0.15	—
Total	12.30	341

Pour 44 de ces enfants, il n'y a eu qu'une ou deux séances en 2016. Soit des séances de début ou de fin de suivi, soit une séance d'évaluation à domicile ou en crèche ne donnant pas suite à un suivi, soit des enfants en liste d'attente dont le suivi est reporté sur 2017.

Suivi	
Fin de suivi	2
Début de suivi	3
Non suivi	20
Reporté année suivante	19
Total	44

Nous avons donc suivi régulièrement 297 enfants et familles (+9).

85 nouvelles familles (-3) ont été vues par le directeur pour une première séance d'évaluation à domicile.

Pour les 297 enfants régulièrement suivis, la proportion filles-garçons reste stable à plus ou moins deux tiers / un tiers.

Genre	Nombre	Proportion
Filles	94	32 %
Garçons	203	68 %
Total	297	100 %

Sur 297 enfants également, le pourcentage d'enfants suivis par le SEI et intégrés dans les institutions Petite Enfance tourne toujours autour des 80 %. La collaboration avec les professionnelles de la Petite Enfance est toujours de qualité et garante d'un accueil inclusif pour tous.

Intégration		
Intégrés IPE	225	76 %
Sans IPE	72	24 %
Total	297	100 %



Formation du personnel

Plusieurs membres de l'équipe sont engagées dans des formations longues et conséquentes en thérapie familiale et en systémie, ainsi que dans d'autres, plus courtes, mais tout aussi importantes comme le « séminaire d'observation et d'évaluation du développement et des relations précoces du bébé, de la grossesse à 3 ans » ou « Les accompagnements parentaux ».

L'équipe est restée active dans des cours ou présentations donnés à l'université de Genève (Master en Éducation Précoce Spécialisée), à la HETS, à l'association *À petits-pas*, dans certaines crèches et dans de nombreux groupes de travail.

Le SEI continue d'accueillir, comme chaque année, trois stagiaires : une stagiaire psychologue, une stagiaire de l'école du jeune enfant et une stagiaire du MAEPS.

Et 2017 s'annonce tout aussi riche et passionnante !

Éric Métral, directeur

Les internats éducatifs

Thônex – Acacias – Servette – Chevrens – Atelier abc

À propos de « Follow up »

C'est à la fin de l'été 2011 que l'équipe éducative s'est décidée à mettre en œuvre un projet de « *Follow up* » ou de catamnèse, avec une double visée :

- a) connaître l'évolution des jeunes placés un temps au foyer de Thônex, ainsi que celle de leurs rapports familiaux, avec un recul temporel permis par le fait que l'interview allait se dérouler un an au moins après la fin du séjour éducatif
- b) obtenir un *feedback* des adolescents et de leurs parents relatif aux prestations que nous avons pu leur offrir durant le placement, avec l'idée sous-jacente que celles-ci demeureraient perfectibles.

Ce protocole comporte huit questions soumises aux parents d'une part, et à leur enfant d'autre part, dans le contexte d'une rencontre qui leur a été formellement annoncée lors d'une synthèse marquant la fin de notre temps de coopération. Tandis que le psychologue retrouve une mère dans la majorité des cas, l'éducateur de référence se charge de refaire le contact avec le jeune suivi par le passé. Les huit questions posées sont les suivantes :

1. Comment décririez-vous votre situation présente ?
2. Si vous comparez votre qualité de vie actuelle à celle qui précédait le séjour de votre fils au foyer de Thônex, vous diriez qu'elle est... ?
3. Que pensez-vous que le travail éducatif mené avec votre fils a modifié sur le plan comportemental, relationnel, familial, scolaire, etc. ?
4. Qu'est-ce qui a été marquant, pertinent, important pour vous durant le séjour de votre fils au foyer ?
5. À l'inverse, qu'est-ce qui vous a semblé inutile, insignifiant, inefficace ?
6. Qu'avez-vous appris que vous n'utilisez pas encore ?
7. Qu'aurait été la vie sans un placement au foyer de votre fils selon vous ?
8. Auriez-vous une ou des suggestions de modification à faire quant à l'accompagnement que nous proposons ?

À ce jour, dix interviews de parents et cinq d'adolescents ont pu avoir lieu, ce qui ne correspond pas à la totalité des situations traitées depuis le lancement du projet. Il y a en effet des personnes dont nous perdons la trace, d'autres qui ne répondent pas aux messages que nous leur laissons, sans oublier celles (le fait est cependant rare) qui déclinent explicitement notre proposition. Rappeler d'anciens bénéficiaires de notre structure est ainsi se confronter au fait qu'ils puissent avoir clos un chapitre de leur histoire, sans désirer y retourner à notre instigation.

Ensuite, les nombreuses tâches prioritaires du quotidien peuvent avoir pour effet que les professionnels concernés remettent à plus tard cette reprise de contact, ceci expliquant également la raison pour laquelle plusieurs interviews ont été réalisées deux ans

après le terme d'une prise en charge. Nous n'avons enfin pas estimé utile de solliciter les familles avec lesquelles la collaboration a été de courte durée.

Un premier examen intermédiaire des quinze questionnaires effectués (parents et jeunes mélangés) fait ressortir les points suivants. S'agissant des critiques négatives et suggestions de modification, en premier lieu, notons que :

- les heures de rentrée ou de coucher sont estimées trop restrictives par certains jeunes. Il y a un souhait d'assouplissement, et pour les jeunes majeurs en particulier
- notre suivi scolaire est évalué insuffisant, avec une incitation à le renforcer et l'inscrire dans une continuité
- le style éducatif pratiqué est parfois perçu comme « léger » (cf. le tutoiement de l'adulte, la construction d'une relation à dominante symétrique). Un fonctionnement plus « militaire » conviendrait mieux
- nous offririons trop de confort, en ne mobilisant pas assez les jeunes sur le plan de la participation aux tâches communautaires, par exemple
- des parents voient ou imaginent leur enfant dissimuler, mentir, sans que nous ne le découvriions
- la fin du placement à l'âge de 18 ans est de nature à poser un réel problème aux familles, *a fortiori* lorsqu'il existe un fossé entre la loi, ses implications, et la réalité socio-économique vécue par celles-ci. Comprenons ici qu'il peut y avoir un besoin d'accompagnement éducatif important qui demeure au-delà de l'accès à la majorité d'un enfant
- en cas de crise familiale se produisant après la fin d'un placement, certains acteurs familiaux attendraient de nous que nous puissions intervenir dans une fonction de médiation. Ceci au nom d'une alliance réellement constituée et d'une histoire commune.

Les critiques positives et encouragements à persévérer, en second lieu, se réfèrent :

- à l'apprentissage du respect d'un cadre de vie, ce qui englobe l'intégration de normes de comportement chez les jeunes placés
- au travail entrepris pour retrouver ou essayer de créer une unité familiale
- au soutien apporté à la transformation du rapport entre parents et enfants
- au vécu offert d'une expérience communautaire, d'une poursuite de socialisation reconnue utile
- à l'évitement d'une dérive qui aurait pu être plus importante en l'absence d'un placement, au moyen de prises de conscience salutaires. Les interviewés parlent alors d'une étape nécessaire pour que l'adolescent réalise qu'il est allé trop loin
- à l'aide représentée par les entretiens individuels et collectifs, conçus comme des temps d'écoute, d'appui, de conseil, où une parole peut trouver à se libérer
- au fait que nous tenions parole, et œuvrions pour établir un climat de confiance avec nos partenaires familiaux
- à un effet de type « boule de billard ». En effet, à la question « qu'avez-vous appris que vous n'utilisez pas encore ? », nous avons

obtenu deux fois des réponses étonnantes d'un parent désireux de partager avec nous en quoi les expériences tentées (et souvent mises en échec) avec le fils aîné placé ont été des sources d'inspiration pour l'éducation d'une sœur cadette, des résultats probants couronnant cette fois une approche modifiée.

Cette intéressante recherche en cours s'est déjà traduite par un premier changement dans le domaine de l'accompagnement scolaire des pensionnaires, puisqu'un atelier d'aide aux devoirs bihebdomadaire a vu le jour au printemps 2015. Un groupe de réflexion sur notre mode de prise en charge a par ailleurs démarré, dont le but est d'examiner des formes différentes de soutien à apporter aux systèmes familiaux en amont, pendant, et en aval d'un placement.

Nous ne concluons pas sans souligner la qualité des rencontres avec les familles qui ont accepté notre invitation, comme la richesse de leurs observations. Qu'elles soient ici chaleureusement remerciées pour leur contribution précieuse. Ces deux points nous encouragent sans doute à poursuivre l'exploration entamée afin de rendre notre offre toujours plus pertinente, ajustée. La récolte d'informations globale et son analyse trouveront au bout du compte leur place dans la rédaction d'un article. Encore un peu de patience !

Vincent Roosens
Psychologue et thérapeute de famille

Corinne Duclos
Directrice

Foyer de Thônex/Appartement des Acacias

Foyers éducatifs

Capacité d'accueil

- Foyer de Thônex : 8 garçons de 14-18 ans
- Appartement des Acacias : 5 adolescents et adolescentes de 16-18 ans (phase de progression)

Nombre de jeunes accueillis

Foyer de Thônex : 16 jeunes placés, accueil ponctuel d'un jeune d'un autre foyer

Type de placement : 11 placements publics, 2 placements civils, 3 placements pénaux

Appartement des Acacias : 10 jeunes placés

Type de placement : 7 placements publics, 3 placements civils



Durée et fin de placement

Foyer de Thônex

- 18 mois : retour en famille, plus d'activité, mais demande AI initiée
- 29 mois plus 5 mois de prise en charge extérieure (PCE) : retour en famille, en activité
- 7 mois : consommation intense de stupéfiants, orientation vers une structure *ad hoc*
- 36 mois : décompensation, hospitalisation, décision d'un autre placement
- 22 mois : échec séjour de rupture, retour en famille, prise en charge Parcours A2mains
- 6 mois : placement arrêté suite à des délits, en observation à la Clairière
- 5 mois : aucune adhésion, ni du jeune, ni de ses parents, délits, retour famille puis transfert à la Clairière
- 3 mois : aucune adhésion, fugue, le juge lève la mesure suite aux nombreuses prises en charge sans succès, retour en famille.

Appartement des Acacias

- 14 mois, âge 19 ans : logement communautaire trouvé grâce à un accord avec la régie de la commune de Carouge ; en formation scolaire
- 9 mois (après 5 mois au foyer de Thônex), âge 19 ans : logement communautaire trouvé par un accord avec la régie de la commune de Carouge ; a obtenu un contrat d'apprentissage ACS
- 24 mois (après 24 mois Thônex), âge 19 ans : logement chez les parents de son amie ; en apprentissage et scolarité
- 13 mois, âge 19 ans : appartement communautaire FOJ, puis chambre chez l'habitant ; en scolarité
- 32 mois, âge 19 ans : logement communautaire dans une commune ; a obtenu un contrat d'un apprentissage de vendeuse.

Formations, perfectionnement

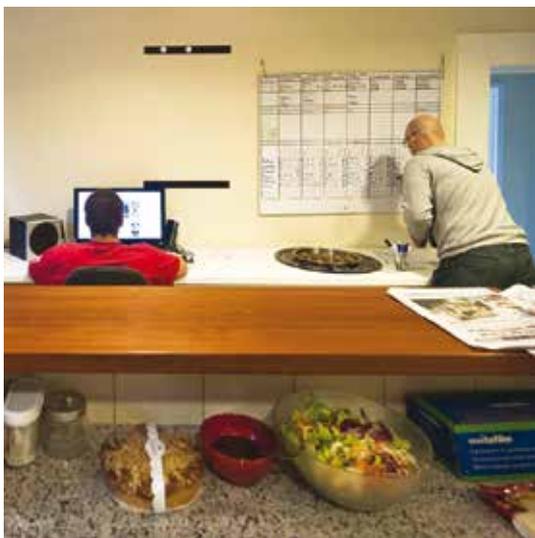
Au vu de la baisse des subventions, l'Astural a décidé que dans l'obligation de faire des économies, le budget 2016 pour les formations était limité. Le foyer avait programmé en 2015 une journée avec M. Bernard Fourez, psychiatre systémicien belge. Cette formation a eu lieu en février 2016 sur le thème « Personnalité contemporaine, société hypermoderne, sortie des appartenances : quel écho dans le milieu éducatif ». Cette formation s'est révélée très intéressante, notamment quant à la remise en question de la notion d'autonomie de nos jours dans la société hyper individualiste qu'est devenue la nôtre.

Réflexions

Une année qui a été traversée par le souci du financement de nos activités et qui a eu pour conséquence, outre le moratoire sur les formations, l'absence de camps. En effet, nous avons renoncé à nos deux camps annuels, ce qui nous a privés d'un outil éducatif de choix pour le travail sur le groupe. Les camps nous permettent d'instaurer une dynamique différente qu'au foyer et permettent aux jeunes de s'inscrire dans de nouvelles relations avec leurs pairs et les éducateurs. C'est également un bon outil d'observations, utile tout au long de l'année.

L'année 2016 s'est découpée en deux temps très marqués : jusqu'à l'été et de l'été jusqu'à la fin de l'année. L'institution avait quasiment terminé tous les placements au printemps tant au Foyer de Thônex qu'à l'Appartement des Acacias. Des fins de placement naturelles, mais également deux longs placements au foyer qui se sont terminés abruptement suite à des séjours de rupture qui n'ont pas répondu aux attentes escomptées, à savoir de permettre au jeune de mieux reprendre le cours de son placement.

Les admissions se sont déroulées pendant l'été et au début de l'automne pour les deux structures. Au vu des admissions, les jeunes pour le Foyer ont en moyenne 14 ans et pour les Acacias, 16 ans. Ceci a des implications directes sur le travail éducatif. Il est en effet très différent d'accompagner des jeunes proches de leur majorité qu'au début de leur adolescence. Cela nécessite une présence de tous les instants, voire un accompagnement d'un pour un par moments. Il est à relever qu'à cet âge, certains jeunes se posent rapidement dans le foyer et trouvent leur place.



D'autres ont beaucoup de peine à intégrer le foyer, refusant de quitter la sphère familiale. Ces jeunes sont souvent totalement à l'arrêt, refusant le projet scolaire et n'ayant pas de vie sociale. L'institution travaille alors intensément avec les parents, les intervenants en protection de l'enfant et le réseau afin d'arriver à les amener à intégrer un programme pour qu'ils se remettent en mouvement. L'équipe éducative se déplace également à domicile afin de faciliter le passage maison - foyer.

À l'Appartement des Acacias, la « jeunesse » du groupe et le fait qu'il n'y ait pas eu de transmission d'un groupe à l'autre, la présence éducative est plus sollicitée, les apprentissages du quotidien n'étant souvent pas intégrés et le positionnement face à l'adulte plus défiant. D'où l'importance d'une présence accrue des éducateurs. Le saut est parfois grand entre un foyer traditionnel et un appartement accueillant des jeunes en phase de progression. L'on pourrait faire un parallèle entre ce passage et la sortie des Institutions pour mineurs.

D'autre part, le contrat jeune majeur permettant d'accueillir les adolescents jusqu'à 19 ans est sérieusement remis en question. Il fait donc sens d'accueillir des jeunes âgés de 16 ans, afin que leur placement leur permette de s'installer véritablement puis de préparer la sortie.

Conclusion

2016 est l'année de la visite de l'OFJ pour la reconnaissance du concept du foyer : examen réussi.

L'année a eu son lot de turbulences : les difficultés financières de l'Association, les projets de déménagement à venir. Autre source de turbulence : une éducatrice a démissionné, ayant mal vécu une situation très difficile avec un jeune.

Comme il a été mentionné plus haut, la non-possibilité d'avoir accès aux formations enlève aux membres de l'équipe une possibilité de se ressourcer et d'en faire bénéficier ses collègues. Fort heureusement, les supervisions pédagogiques ont été maintenues, ce qui est un réel soutien pour l'équipe éducative et un besoin essentiel pour accompagner les jeunes qui sont confiés à l'institution, dont les situations sont de plus en plus complexes.

En effet, les éducateurs d'aujourd'hui sont amenés à sortir de plus en plus du terrain éducatif pur, notamment quand ils accueillent un jeune souffrant d'épilepsie ou comme à l'heure actuelle, un jeune souffrant d'un diabète type 1. La capacité d'adaptation de l'équipe mérite d'être saluée : après un cours de deux heures sur le diabète, elle a su prendre en charge le suivi des soins au quotidien.

L'équipe a poursuivi le « *Follow up* » dont l'état de ses constatations fait l'objet d'un article particulier figurant dans le présent rapport d'activité.

Au vu de ce qui précède, force est de constater l'importance de sans cesse faire preuve d'adaptation, mais également de sans cesse réfléchir la pratique, afin de faire face aux différents enjeux rencontrés.

Les bases de cette pratique ne sont pas remises en question, mais l'envie est là d'offrir aux jeunes accueillis et à leur famille une prise en charge qui répond à leurs réels besoins.

De multiples formes de prises en charge des adolescents voient le jour dans le canton de Genève, souvent dans l'idée de proposer une alternative au placement. Il est parfois regrettable que le placement se présente comme la dernière possibilité. Il est donc important de diversifier l'offre de placement, afin qu'il ne soit pas vécu comme « la dernière chance » et ceci constitue un challenge pour ces prochaines années.

Corinne Duclos, directrice

Foyer de la Servette

Foyer éducatif

Capacité d'accueil : 8 jeunes filles de 14 à 18 ans

Mouvement des jeunes

11 jeunes filles au total ont bénéficié d'un placement durant l'année 2016

- Placement pénal : 0
- Placement civil : 6
- Placement public : 5

Entrées

Sur les 4 jeunes filles arrivées en 2016 :

- Trois provenaient d'un placement en foyer d'urgence
- Une provenait d'un foyer fermé hors canton

Départs

4 jeunes filles ont quitté le foyer et ont été orientées comme suit :

- Une jeune après deux ans de placement : appartement de progression
- Une jeune après quatorze mois de placement : retour en famille
- Une jeune après seize mois de placement : résidence pour jeunes majeurs
- Une jeune après dix-neuf mois de placement : retour en famille

Équipe éducative

La composition de l'équipe éducative est restée stable durant cette année 2016.

Le taux d'encadrement a été revu à la baisse afin de faire face aux difficultés financières de l'association.

Sept personnes de l'équipe sur neuf, y compris la direction, ont réduit leur temps de travail depuis le mois de mars 2016, perdant ainsi un total de 50 % de poste.



Cette baisse du temps de travail de l'équipe ne pouvait pas avoir lieu sans la suppression de prestations. Il nous a semblé indispensable de ne pas toucher aux prestations concernant : la sécurité dans l'institution, l'accompagnement individuel auprès des jeunes et le travail de qualité avec les familles. Non sans grand regret, l'institution a supprimé l'atelier devoirs, les camps et sorties et des heures de réunion et réflexion collective.

Durant l'année 2017, le foyer évaluera les effets de ce fonctionnement revu à la baisse.

En 2016, l'institution a mis en place le nouveau système de gestion horaire dénommé : SIGHI. En phase d'expérimentation et d'appropriation, ce programme devrait être pleinement opérationnel en 2017.

Formation du personnel

L'accès à la formation individuelle durant l'année 2016 s'est vu réduit suite aux difficultés financières de l'association. Malgré cela deux membres de l'équipe ont pu poursuivre des formations au CEFOC, telles que : Praticien formateur et Formation Post CAS ACS.

La formation – supervision en équipe avec Mme Martine Nannini a été poursuivie avec moins de fréquence pour pallier les difficultés financières. Ses apports concernant le travail avec les familles sont indispensables à l'équipe et précieux .

La formation – supervision avec Madame Briod de Moncuit, a été également réduite au niveau de la fréquence. Elle participe à renforcer les outils de travail de l'équipe face aux situations d'abus sexuels et de maltraitance qu'elle rencontre, malheureusement trop souvent, chez les jeunes filles accueillies.

L'institution a maintenu également la supervision mensuelle avec le Dr Huelga. Il met toutes ses compétences professionnelles et personnelles au service de l'équipe pour lui apporter du recul et de la pensée, éléments nécessaires dans le travail au quotidien avec des jeunes filles en grande souffrance.

Le foyer a entrepris en équipe une formation à la médiation avec Mme Catherine Simonin-Cousin. La posture et les outils qu'elle propose ouvrent des nouvelles perspectives et donnent des outils intéressants et pertinents pour la gestion de conflits inhérents à la vie ensemble.

Stagiaires et civilistes

L'institution a offert deux places de stage à temps partiel pour des étudiantes de la HETS.

La collaboration avec le Service civil a été poursuivie encore durant cette année. Ainsi, le foyer a accueilli deux civilistes pour une affectation longue de six mois chacune.

Collaboration avec la Haute école de travail social

Trois groupes d'étudiants de la HETS ont sollicité l'institution pour participer à leur Travail de Bachelor.

Le premier Travail de Bachelor portait sur la collaboration entre les éducateurs et les familles. Lukeo et Da Silva ont réalisé un Travail de Bachelor sous forme de vidéo intitulée : « Tisser une toile ensemble. Perception et vécu de la collaboration au sein du foyer de la Servette : Comment les éducateurs sociaux et les parents décrivent-ils cette collaboration ».

Ce travail retrace les origines de la collaboration avec les familles au foyer de la Servette et met en valeur les apports de celle-ci, tant du côté des parents que celui des éducateurs.

Pour ce faire l'équipe du foyer et certains parents des jeunes filles placées ont accepté de témoigner lors d'entretiens filmés sur leur perception de la collaboration entre les éducateurs et les familles.

Le deuxième Travail de Bachelor, réalisé par Russo, Thiebaud et Lopes Filipe a repris la question de la parole donnée aux parents. Il est intitulé : « Après un placement hors cadre pénal, le parent peut-il le vivre comme une aide au niveau du système familial ? ». Des parents de jeunes filles placées ayant quitté le foyer depuis deux ans au moins ont été questionnés à ce sujet.

Le troisième Travail de Bachelor concernait le modèle d'intervention du foyer. Pellicciota et Flaccavento ont réalisé une mise en perspective de deux foyers pour adolescents genevois appuyant leur intervention sur l'Approche Centrée Solution, avec pour titre : « En quoi cette approche vient bousculer/questionner la notion d'autorité chez les éducateurs travaillant en foyer pour adolescentes ? ».

Une partie de l'équipe et la direction ont témoigné à ce sujet apportant ainsi leur vision et expérience sur ce modèle d'intervention. L'équipe est convaincue que la participation au Travail de Bachelor est très enrichissante, autant pour les terrains que pour les lieux de formation. Cette collaboration demande de l'investissement de la part des équipes et cela se traduit en temps.

Pour l'année 2017, il sera difficile d'y consacrer du temps. D'une certaine manière la réduction de postes va également limiter ces collaborations.

Collaborations avec d'autres associations

Dans le cadre des soirées thématiques dédiées à la prévention au sens large, l'institution a collaboré avec l'association STOP SUICIDE. Cette association créée en 2000 est un mouvement de jeunes engagés pour lutter contre le suicide des jeunes. Elle se donne comme mission de sensibiliser, informer et prévenir autour de ce fléau.

Deux professionnelles de cette association sont venues animer un atelier de prévention au suicide chez les adolescentes.

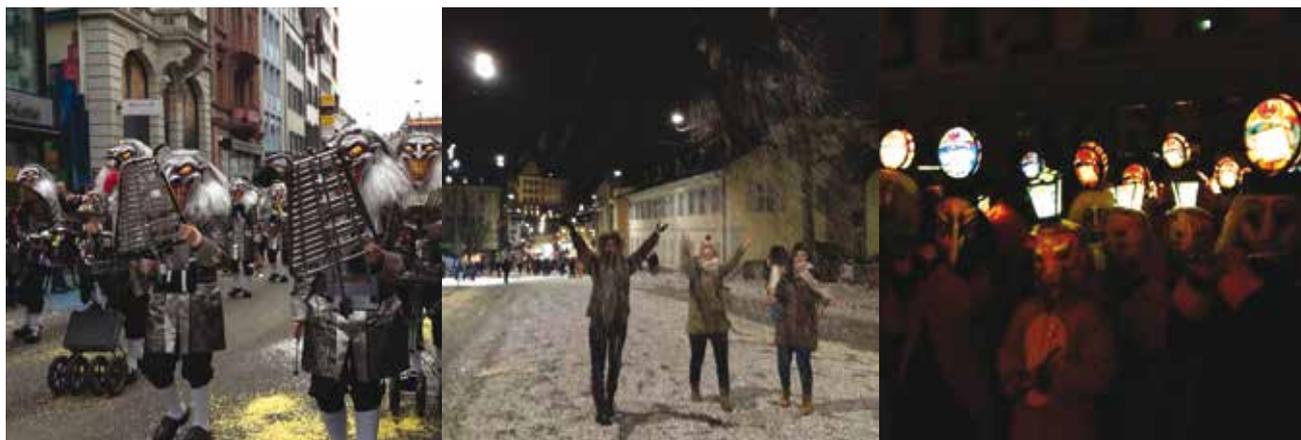
M. Marc Giouse, journaliste-producteur de la RTS La 1ère est venu faire une séquence audio durant l'atelier, ainsi qu'une interview de la direction du foyer. Cette séquence audio a trouvé sa place dans un reportage d'environ 23 minutes consacré à la prévention du suicide et diffusé dans l'émission VACARME la semaine du 21 au 25 mars 2016.

Sortie au Carnaval de Bâle

Juste avant que la décision soit prise de supprimer les sorties en relation avec la réduction des postes, les jeunes filles du foyer encadrées par deux éducatrices ont pu bénéficier d'une sortie de trois jours au Carnaval de Bâle.

Elles n'ont pas hésité un instant à se lever au milieu de la nuit pour assister au fameux défilé du Morgenstreich à 4 h du matin et vivre le spectacle magique des lumières des lanternes des cliques.

Elles sont revenues enchantées et ravies par cette expérience unique dont elles garderont le souvenir longtemps encore.



Relogement du foyer de la Servette

L'Association et la Fondation Astural ont poursuivi leurs recherches pour trouver un nouveau toit au foyer de la Servette. Durant l'année 2016, plusieurs projets ont ainsi été étudiés afin d'évaluer leur faisabilité. La direction du foyer a été associée à ces réflexions.

Rosa Gonzalez, directrice

Centre de Chevrens

Foyer éducatif

Capacité d'accueil

12 jeunes de 14 à 18 ans

Mouvement des pensionnaires

Nombre de jeunes accueillis et type de placement

11 anciens et 8 nouveaux, soit 19 jeunes :

- 4 placements pénaux
- 4 placements civils, dont deux dans le cadre d'une prise en charge partielle (PCP)
- 11 placements publics, dont un dans le cadre d'une prise en charge partielle (PCP)

Départ

3 jeunes : placement dans une autre institution

9 jeunes : retour en famille

Durée des séjours

- 3 jeunes présents toute l'année
- 2 jeunes 9 mois
- 1 jeune 8 mois
- 3 jeunes 6 mois
- 3 jeunes 5 mois
- 3 jeunes 3 mois
- 3 jeunes 2 mois
- 1 jeune 40 jours (PCP)
- 1 jeune 30 jours (PCP)
- 1 jeune 24 jours (PCP)



L'offre du Centre de Chevrens: situation

Le Centre de Chevrens offre une douzaine de places sur 2 groupes (G1 et G2). Le second groupe de 5 places est mixte et il propose une plus grande autonomie à des jeunes qui depuis une année s'en montrent désireux et capables. Le centre offre également une douzaine de places mixtes dans l'espace de formation (laboratoire et ateliers) aux jeunes du foyer, mais également à des jeunes non placés, venant de l'extérieur. Le programme de la formation vise à permettre aux jeunes de se renforcer dans leurs apprentissages et de se réorienter autant qu'il est possible vers des voies qualifiantes au sein de l'école publique.

En 2016, de nombreux départs de jeunes ont eu lieu libérant des places qui n'ont pas systématiquement été remplacées, ceci malgré le fait que la plateforme de placements nous ait orienté plus de dix situations dans le courant du deuxième semestre, dont seulement trois d'entre elles ont finalement pu être admises. Cette situation est pour nous une source d'inquiétude, d'autant que ces démarches exigent beaucoup de temps pour un maigre résultat. D'autre part, les demandes avec formation incluse se sont faites rares, ce qui nous paraît étrange par le fait que ni le nombre de « décrocheurs » ni le nombre total de placements en foyer à Genève ne diminuent. La nouvelle formule offerte à des jeunes non placés de bénéficier du dispositif de formation pourrait être mieux utilisée ; il reste à l'Astural ou Chevrens à mieux expliciter le sens de cette nouvelle démarche.

Rappelons que parmi les IGE, Chevrens est la seule institution qui offre cette double prestation : foyer et programme de jour. Les publics rencontrés ces deux dernières années nous confirment la pertinence de notre programme de formation construit sur la notion de préqualification (recherche de sens, travail sur les savoirs-être, programme de stages). Pourquoi ces publics ne sont-ils pas plus souvent orientés sur Chevrens. Nous avons certains retours du SPMi : institution trop loin du centre-ville, méconnaissance de la double prestation, préférence pour une institution qui maintient le jeune inscrit dans un programme normal du DIP, malgré le risque évident d'absentéisme et d'échec.

La problématique a été rapportée au secrétariat général. Des interpellations auprès des autorités concernées sont en préparation.

2016, c'est aussi de nouveaux défis, modes de fonctionnement et réussites :

- La Berne fédérale (OFJ) a validé le nouveau concept de l'institution ainsi que le projet de Chevrens II.
- Des efforts soutenus en matière d'intersectorialité ont été exigés afin de donner plus de cohérence entre les projets éducatifs et de formation (projet global déterminé par plusieurs expertises et différentes prestations), ainsi que plus de synergie et de collaboration entre professionnels. Les séances d'intersecteurs rythment nos agendas, et les analyses des situations des jeunes impliquent les différents secteurs.
- Le travail famille s'est développé auprès de toutes les situations.
- Les équipes ont travaillé sur le concept de mixité dans le G1 et les procédures liées. Ainsi, Chevrens devient complètement mixte dès le début d'année 2017.
- Les équipes ont finalisé le processus de validation des étapes du placement et utilisent de nouveaux formulaires pour les différents bilans et points de situation.

- Dans le contexte général d'économie, nous avons redéfini notre manière de dépenser le budget « alimentation » et, pour la première année, ne l'avons pas dépassé.
- Un séjour de quatre jours à Marseille a été organisé.
- Participation au calendrier de l'Avent communal et organisation d'une fenêtre dans la cour de Chevrens, avec vin chaud offert aux habitants du hameau.

Quelques mots sur les Jardins de Chevrens

Suite à notre première expérience de production maraîchère, d'avril à octobre nous avons mis en place un marché hebdomadaire. Les résultats ont été encourageants. Plusieurs milliers de francs ont été rapportés grâce à la vente directe de légumes, une trentaine de clients fidélisés, un nouveau travail de proximité pour les jeunes, le développement d'une image positive du centre de Chevrens.

Le chiffre d'affaires annuel des Jardins de Chevrens, qui offrent outre le maraîchage des services de paysagisme, est proche de 30'000 francs ; ce qui signifie que de nombreux travaux ont été réalisés auprès des communes d'Anières et d'Hermance, et qu'ils vont encore se développer un 2017.

Du côté des animaux, 5 agneaux ont brouté nos prairies, une dizaine de poules et un coq ont fait leur apparition et les abeilles nous ont offert leur première production : plus de 20 kg de miel.

Équipes et formations

Le contexte d'économie a modifié le cahier des charges des deux femmes de ménage de Chevrens. En effet, depuis le début de l'année, elles assument le ménage des trois foyers. L'une partage son temps entre Chevrens et Servette, alors que la seconde le partage entre Chevrens et Thônex.

Parmi l'équipe éducative, un éducateur a quitté l'établissement après 5 ans d'activités. Un autre a également mis fin à son contrat afin de concrétiser ses projets de voyage. Deux stagiaires HETS ont été encadrés.

Après deux ans de fonctionnement, l'équipe des veilleurs s'est renouvelée : trois d'entre eux ont été remplacés.

En matière de formation, un éducateur a terminé un CAS en médiation, l'éducatrice famille a démarré un DAS en psychothérapie systémique, le responsable de l'équipe pluridisciplinaire poursuit son CAS en Gestion d'équipe et conduite de projets. Les équipes sont supervisées par Pascale Ott, la MITS (méthodologie en intervention sociale) est développée par Mauro Mercolli et Laura Mach (médecin psychiatre) nous soutient dans le suivi de situations spécifiques.

Philippe Bossy, directeur

Atelier abc

L'atelier abc offre 12 places pour des jeunes de 15 à 18 ans en rupture scolaire, de formation et/ou sociale. Il leur propose des activités de production dans la charpente et la menuiserie, commandées par une clientèle composée essentiellement de personnes privées et d'architectes.

Nombre de jeunes accueillis

1^{er} semestre : 17 jeunes sont passés à l'atelier, pour des stages plus ou moins longs. Les 11 encore présents à fin juin ont tous quitté l'atelier avant l'été

2^e semestre : 11 nouveaux jeunes ont commencé à l'atelier après la pause de l'été. Très peu en août, et puis l'atelier s'est très vite rempli en septembre.



Sorties

La moitié des jeunes qui ont quitté l'atelier cet été partaient avec un projet de formation (une formation AFP et deux CFC en menuiserie, une autre AFP à l'ORIF et 1 CFC à la Poste). En outre, deux jeunes qui avaient échoué à leur examen AFP en menuiserie ont pu refaire une année de formation à l'Atelier abc. Suite à cette année, ils ont repassé avec succès leur examen. Deux jeunes ont rejoint une autre structure d'insertion (programme A2mains et Semo), et un jeune a été placé pénalement dans un foyer fermé en Valais.

Orientation professionnelle

Le vendredi, le suivi individuel d'orientation se poursuit avec la conseillère en orientation de l'atelier.

L'Atelier abc tisse des liens de plus en plus forts avec les offices d'orientations professionnelles, tant cantonal avec l'OFPC, CAP Formation ou Tremplin jeunes, qu'avec les communes.

En outre, la collaboration avec l'OFPC pour délivrer des certificats des Reconnaissances d'Attitudes Professionnelles (RAP) s'intensifie. L'Atelier abc est à présent aussi agréé pour délivrer des RAP dans des institutions partenaires (Pacifique, FOJ et A2mains).



L'équipe

Un maître socioprofessionnel a terminé sa formation de MSP, un autre a quitté l'atelier fin juin pour s'orienter vers une autre activité. Ce dernier a été remplacé par un charpentier expérimenté et longtemps indépendant qui s'est intégré à l'équipe avec facilité.

Par ailleurs, l'Atelier abc a reçu une stagiaire éducatrice de la HETS, et a accueilli 2 civilistes avec lesquels la collaboration est toujours fructueuse.

Les chantiers

Concernant le volume de travail, l'année qui vient de s'écouler a été difficile. L'Atelier abc doit faire face, comme beaucoup d'entreprises de la place, à une forte baisse d'activité dans le bâtiment. La structure a quand même réussi à trouver quelques chantiers de moyennes importances, dont une terrasse pour un externat de l'Astural, un grand garage et deux petites rénovations-extensions de maisons.



Les Projets

Cette année a été marquée par la poursuite et la finalisation de l'intégration de l'Atelier X avec l'Atelier abc.

Ainsi, depuis janvier 2017 ces deux ateliers sont réunis, et cette nouvelle structure peut dorénavant offrir 19 places de stages pour des jeunes en rupture, ceci dans 3 secteurs d'activités du bâtiment : le bois avec la charpente-menuiserie, le métal avec la serrurerie-construction métallique et la peinture.

Luc Bon, directeur de l'atelier abc

Hors institutions



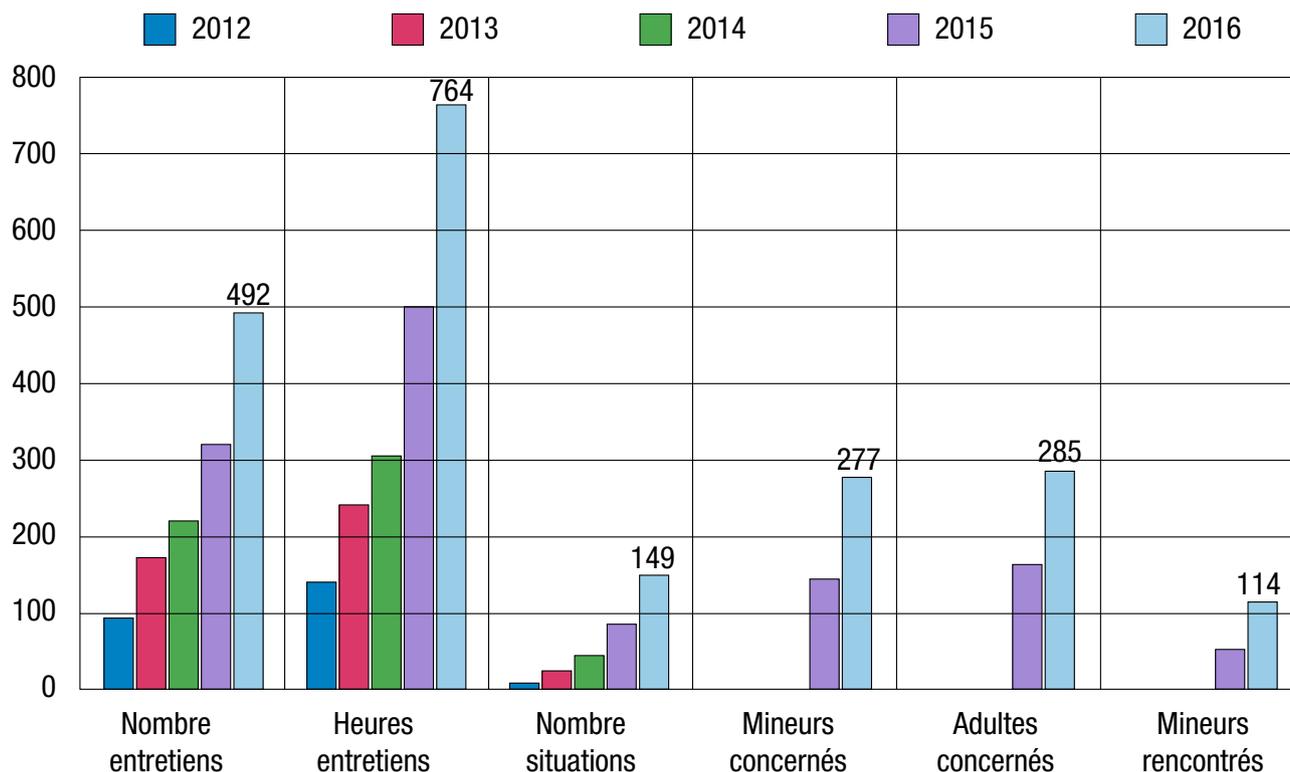
Antenne de médiation & prévention avec des mineurs

Fonctionnement général

Cette année, l'Antenne de médiation & prévention avec des mineurs (ci-après AMPM) a atteint – comme envisagé –, son rythme de croisière avec 149 situations traitées. Toutefois, l'AMPM n'a pas encore atteint la stabilité de la structure escomptée, les ressources manquant encore pour pouvoir assurer une direction et une gestion optimisée. L'équipe s'est élargie à 11 médiateurs et médiatrices et a accueilli 10 stagiaires (5 en formation spécialisée familiale et 5 post-diplômes).

Ces 149 situations concernent 285 adultes et 277 mineurs. L'AMPM a reçu 114 mineurs dans le dispositif spécifique d'entretiens qu'elle a développé pour les rencontrer. L'AMPM a ainsi augmenté de plus de 50 % les situations, les entretiens et le temps de travail dédié, ainsi que presque doublé le nombre de personnes concernées et de mineurs rencontrés par rapport à l'an dernier.

Histogramme évolution entretiens, situations, mineurs et adultes



Cadre d'intervention

Dans la perspective de situer, cas échéant, son action dans le cadre d'une régulation interdisciplinaire, l'AMPM invite – avec les médiateurs dès le premier entretien – l'intervenant en protection de l'enfant (ci-après IPE) ou les avocats (36 fois en 2016), afin de déterminer la division du travail et les modalités de transmission d'informations.

L'AMPM expérimente un nouvel axe déontologique, assorti à la stricte confidentialité sur les contenus d'une part, et d'autre part la transparence sur le processus. Les transmissions font toujours l'objet de négociations en amont avec les médiateurs.

Éléments statistiques

Dans 24 situations, l'équipe de médiateurs et médiatrices n'a pas rencontré les personnes physiquement, mais elle les comptabilise tout de même au titre d'un suivi, puisque, à l'exception de 6 demandes qui ont été renseignées au stade de la permanence – qui est un travail en soi –, le solde s'est traité par plusieurs téléphones et/ou courriels. Dans la plupart de ces situations, une coordination avec d'autres intervenants, IPE du SPMi ou avocats, a été nécessaire, sans que cela ne débouche sur un processus de médiation.

Ainsi, l'AMPM comptabilise cette année 764 heures d'entretiens de co-médiation pour un total de 492 entretiens. Ceci représente une médiane de 4 entretiens par situations, sachant que le minimum est de 1 et que le maximum est de 11 entretiens dans une situation.

Plus de la moitié des situations ont débouché sur des accords protocolés¹. L'AMPM démarre un processus de médiation effectif sur la base de la signature d'un consentement à la médiation, un document stipulant les règles du dispositif ainsi que les points spécifiques à traiter dans la situation. Ce premier accord signé est adressé aux mandants. Il n'est évidemment pas comptabilisé dans cette statistique, bien qu'il soit déterminant pour marquer la contrainte à coopérer entre médiateurs et avec l'AMPM.

Dans les deux tiers des situations, les mandants de l'AMPM sont des instances, essentiellement le Tribunal de première instance (TPI), le Service protection des mineur-e-s (SPMi), le Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant (TPAE) et le Tribunal des mineurs (TMin).

Le SPMi intervient aussi dans les deux tiers des situations, même si ce service n'est pas l'instance mandante. Par exemple, dans les situations de médiation familiale préjudiciaire tout comme dans les dossiers adressés par le TPI ou le TP AE, un bon nombre est déjà suivi par le SPMi, service qui a pu conseiller de s'adresser en médiation.

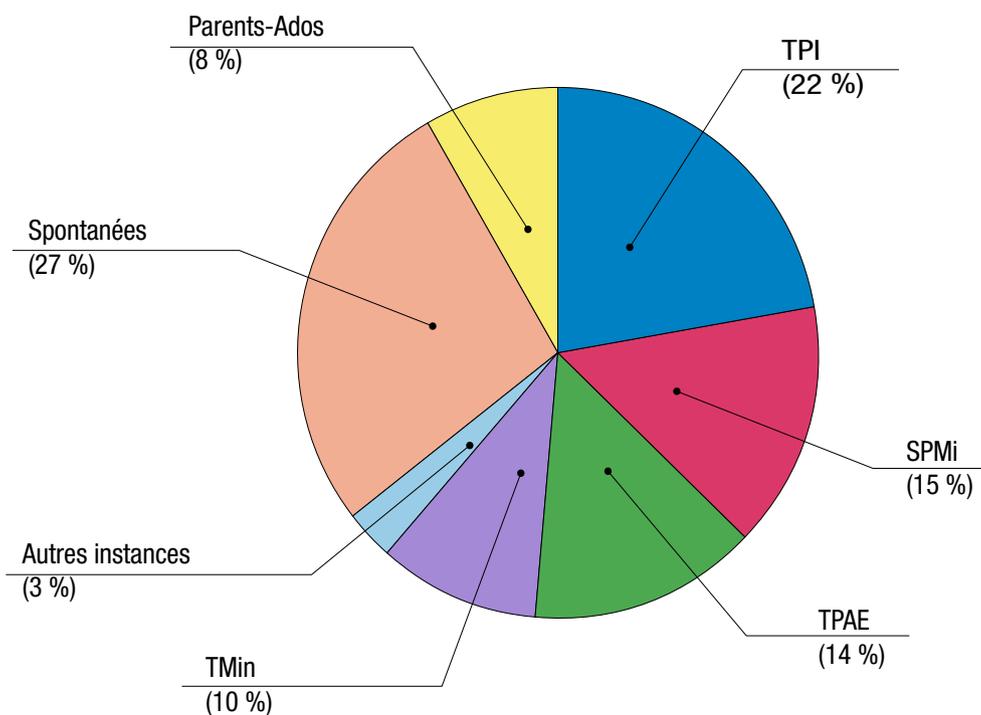
Les 5 situations adressées par d'autres instances le sont par l'Unité d'assistance personnelle (UAP), l'Assistance éducative en milieu ouvert (AEMO), la Brigade des mineurs (BM), le Ministère public (MP) et SOS-Racisme.

1 46 accords complets et 33 accords partiels.

Les 40 situations « spontanées », appelées parfois aussi conventionnelles par opposition au mandat judiciaire, sont des familles qui s'adressent directement à l'AMPM en amont d'un processus judiciaire.

Les 12 situations de médiations parents ados sont catégorisées ainsi du fait de la nature de la demande. La plupart des situations du TMin, dans lesquelles l'AMPM rencontre aussi les parents avec leurs ados, ne sont pas comptabilisées sous cette rubrique, tout comme les situations de transition familiale dans laquelle les tensions entre parents et enfants sont souvent intenses et sont partie intégrante dans le processus de médiation.

Graphique de répartition des mandats



L'AMPM a aussi collaboré avec d'autres associations telles que la Fondation As'trame Genève.

Aspects qualitatifs

Plus qualitativement, l'équipe de médiation analyse le succès de l'AMPM comme étant lié à l'originalité du dispositif qu'offre la co-médiation systématique, un homme une femme – dont l'origine disciplinaire est différente (droit, psychosocial) –, afin de permettre de croiser les regards. Dans les situations peu judiciairisées, il est arrivé de constituer des binômes de médiateurs et médiatrices où les deux sont d'origine psychosociale.

Ce dispositif est très exigeant et demande une disponibilité considérable aux médiateurs et médiatrices. Compte tenu du fait que l'équipe de médiation a absorbé un volume de travail plus conséquent que l'an dernier – avec seulement un nouvel arrivé dans l'équipe –, l'effort pour chacun en a été renforcé. L'équipe de médiation a par ailleurs dû traverser des semaines intenses où par exemple, elle a reçu – en octobre sur 7 jours – 11 nouvelles demandes.

Probablement du fait de l'appartenance de l'AMPM à l'ASTURAL – réputée pour travailler avec rigueur et compétences dans des situations vulnérables –, ainsi que la progression lente que l'équipe de médiation s'est offerte pour pouvoir s'ajuster au mieux aux situations qui lui sont adressées, l'AMPM reçoit un taux très élevé de situation à très hauts conflits. L'équipe de médiation est en train d'élaborer une grille d'analyse des situations qui devrait lui permettre de mieux appréhender les profils d'interactions familiales, sans les diagnostiquer, entre violence et conflits, entre mobilité et cristallisation, entre crise favorisant une restructuration des relations et destruction massive de l'autre, entre protection et instrumentalisation des enfants dans le cadre des tensions entre adultes.

L'équipe de l'Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineurs de l'Astural :

Alexandre Balmer
Julien Claeys
Romaine Claret
Véronique Krapf
Valérie Mentha
Jean-Daniel Millet

Anne-Catherine Salberg
Véronique Staehli
Nathalie le Thanh
Sylvie Wegelin
Jaurès Yamo

Le Parcours A2mains

Les jeunes qui suivent le parcours ont la plupart entre 16 et 17 ans, certains sont proches des 18 ans. Ils y viennent après une période de non-activité, souvent poussés par les juges du Tribunal des Mineurs, qui les orientent vers ce programme afin de leur permettre de reprendre pied dans la vie et se connecter à un projet. À ceux-ci, bien que dans un régime d'aide contrainte, il leur est cependant demandé un minimum d'adhésion à la démarche pour entrer dans le parcours. Certains viennent volontairement orientés par des travailleurs sociaux ou des proches.

Chacun des jeunes, après un entretien avec le responsable, doit dans une lettre faire part de son souhait et expliciter ce qu'il vise au travers de ce projet. Des objectifs sont alors fixés, et la participation à une randonnée en montagne permettra de voir si le jeune est à même de suivre ce programme.

Volée 2015-2016 – 4^e édition

Sept jeunes se sont engagés en automne pour cette 4^e édition du Parcours A2mains, dont un a rejoint le groupe en novembre :

- Cinq jeunes ont été placés dans le Parcours soit par le Tribunal des Mineurs ou le Service de protection des mineurs
- Deux jeunes sont venus par eux-mêmes.

2^e expérience en nature – Trek hivernal

Après un premier module suivi sur l'automne, comportant un trek dans la Drôme de 3 semaines en autonomie avec des ânes – auquel succèdent des expériences en entreprises – les jeunes ont aménagé leur pulka pour le second trek du parcours.



Nous avons pris un temps pour préparer et repeindre les pulkas (luges) qui vont transporter notre matériel lors de huit jours de trek dans la neige.

Lors de ce trek, exigeant, nous nous confrontons au froid et à un relatif inconfort.

En même temps nous enseignons aux jeunes que moyennant une bonne organisation et certaines connaissances, la vie dans la neige est possible et même confortable.

Les jeunes y découvrent des compétences et se voient capables de vivre cette expérience.

Après coup c'est souvent le trek dont ils parlent avec le plus de fierté.

Nous savons que ces huit jours vont ancrer dans leur vie, une expérience importante avec des ramifications profondes.

Travail en entreprise – 2^e expérience

Lors de ce deuxième module, seconde période d'expériences en entreprises, la meilleure connaissance des jeunes permet de les orienter vers des lieux de travail qui correspondent mieux à leurs possibilités et de faire leur place dans l'entreprise. Nous remarquons, cependant, que la difficulté majeure n'est pas le type de métiers qu'ils devront appréhender, mais bien leur capacité à s'engager et leur solidité intérieure. Celle qu'ils doivent renforcer pour leur permettre d'être régulier, impliqué, ponctuel et clair dans leur communication avec les adultes.

À cet effet, nous offrons également aux patrons ou aux personnes référentes dans les entreprises, de la présence en cas de problème et, du soutien à tenir avec des jeunes qui sont en recherche et par conséquent pas toujours stables dans leur détermination à se rendre au travail.

3^e expérience en nature – Navigation

Cette troisième expérience dans la nature se déroule en mer. L'idée est de vivre une dizaine de jours sur un voilier, ancien gréement pour se familiariser avec la navigation et son environnement : la mer, le bateau, le vent, y accepter les règles de la navigation, mais également se frotter à la solidarité nécessaire à simplement vivre sur un bateau.

Habituellement nous rejoignons Fleur de Passion, bateau familial de l'Association Pacifique.

Ce dernier embarqué pour un tour du monde dans l'aventure Ocean Mapping pour 3 ans, nous rejoignons Portimao au Portugal pour retrouver le nouveau bateau acquis par Pacifique, aux caractéristiques proches, nommé le « Mauritius ».

En 2016, une dizaine d'entreprises ont offert des places pour accueillir ces jeunes, dans les domaines suivants:

- Bâtiment : Bourquin, DMB, Forster, Jérôme SA, Perret constructions
- Mécanique: Véloland, Drivers Garage
- Électronique: Vidéo Systems
- Restauration: Ou bien encore
- Tri: Retripa



Nouvellement acquis, le «Mauritius» a nécessité quelques réparations pour être prêt pour la navigation. Le choix a été fait de participer à ces travaux durant une semaine avant de naviguer avec les jeunes.

Ce fut une aventure tant pour nous que pour les jeunes. Nous avons logé pendant les travaux dans une maison partagée avec les professionnels engagés par L'Association Pacifique: mécaniciens, charpentiers de marine. Après 8 jours de travail acharné, nous avons mis le bateau à l'eau et deux jours plus tard, après quelques essais en mer, nous sommes partis pour 5 jours de navigation le long des côtes de l'Algarve au sud du Portugal. Les jeunes ont expérimenté le passage du travail de préparation d'un bateau à sec à la navigation proprement dite. Ce passage ne s'est pas passé sans appréhension ni crainte qu'ils ont surmontées. Ils ont montré du courage et de la confiance en les adultes présents à bord, durant ce passage du stable à l'instable.

Travail en entreprise – 3^e expérience

La troisième période de travail est parfois l'occasion d'envisager un engagement en tant que manœuvre ou une possibilité d'apprentissage pour la suite si les choses se sont bien passées entre le jeune et l'entreprise.

Ce n'est toutefois de loin pas la norme. Les préoccupations des jeunes quant à leur avenir professionnel prennent de l'importance.

Ils deviennent soucieux et posent des questions qui manifestent une prise de maturité.

Nous les accompagnons dans leurs réflexions et démarches. Nous les confortons, en les confirmant dans les compétences que nous avons vues s'affirmer durant le parcours.

Nous les mettons en contact avec le dispositif genevois des mesures d'insertion professionnelle, s'ils n'ont pu être engagés dans un projet en entreprise, de sorte qu'ils puissent dans la mesure du possible, rebondir vers une autre perspective de préqualification.

Fin de parcours – Symbolisation et attestation

Afin de clore cette démarche de suivi du parcours, nous offrons un moment de retour sur soi et de symbolisation des expériences vécues.

Pour cela nous travaillons deux journées avec des artistes et des supports permettent d'incarner ce qui a été vécu et acquis. Mandala et tir à l'arc sont les deux moyens de porter un regard différent sur l'année écoulée dans le Parcours A2mains.

Nous pensons qu'il est important de porter ce regard avec des moyens d'expression autres que les mots.

La plupart des jeunes sont, et c'est l'expérience de cinq ans qui nous le dit, encore loin de pouvoir engager une formation qui aboutisse à un diplôme.

Nous restons en lien avec eux et cela au-delà de la fin du parcours.

Des rencontres s'en suivent, qui associent des jeunes sortants et des jeunes entrants dans le parcours, ces moments font office de partages d'expériences et de transmission.

Ces moments sont faits de la qualité acquise dans la capacité à avoir un dialogue vrai, installée au fil du temps partagé entre les jeunes et les adultes.

Les jeunes parlent clairement, ils laissent de côté un langage plus quotidien fait parfois d'arrangements avec soi-même et les autres, voire de transformation de la réalité.

Ceci représente à nos yeux LA réussite du parcours du jeune.

En travaillant la terre glaise pour créer chacun son Mandala, nos mains expriment, à partir de mots clefs tirés sur un jeu de cartes, ce que notre corps, nos émotions veulent nous dire.

Nous sommes tous à créer notre Mandala, adultes et jeunes.

L'encouragement est parfois nécessaire, mais les discussions entre nous, les remarques et approbations bienveillantes sont autant d'encrage et de confirmation du chemin fait par chacun.

Nous avons l'intuition que ce travail est important, mais nous n'avons pas de retour clair à ce sujet.

Une fête clôture l'année, elle est l'occasion de remettre à chaque jeune : une attestation personnalisée des étapes du Parcours A2mains accompli. Cette fête se déroule en présence des personnes signifiantes qui l'ont orienté et accompagné dans sa démarche sur le parcours : parents, famille, amis, assistants sociaux, juges parfois, patrons, et enfin ses encadrants A2mains. C'est le moment : de relever tout le chemin qu'il a parcouru, de le féliciter de son évolution et de marquer les changements, de lui permettre aussi de dire publiquement son bilan personnel.

Haute en émotions, cette fête permet de passer à l'après-parcours, période plus incertaine pour certains, durant laquelle ils pourront cependant rester en contact avec les encadrants pour toute question. À cet effet, des réunions se tiennent tous les mercredis entre 14 et 16 heures, elles offrent écoute et recherche de solutions.

Volée 2016-2017 – 5^e édition

La constitution de la nouvelle équipe de jeune s'initie en mai-juin.

Durant le mois d'août et début septembre, nous avons reçu 10 candidats. C'est lors de 3 entretiens personnels que nous travaillons à établir une confiance, une adhésion et un intérêt pour le jeune à s'engager dans le Parcours, lesquels se valident lors d'une randonnée en nature.

De septembre à novembre :

- Quatre jeunes engagés, dont trois venus par le biais des services placeur

Dès décembre :

- Quatre nouvelles candidatures se sont annoncées. Le processus d'engagement suivi d'un temps de travail avec les jeunes a débouché sur l'engagement de trois jeunes supplémentaires dans le Parcours. Une semaine de charpente dans le sud de la France a permis à deux d'entre eux de préciser leur volonté de s'engager dans le Parcours.

Soit sept jeunes dans le Parcours, cinq jeunes venant des services placeurs (SPMi/TMin) et deux hors placement.



Cet échelonnement des arrivées nous fait réfléchir sur le moment d'entrée dans le Parcours. Ce qui nous semblait clair jusqu'ici à savoir la constitution d'un groupe dès la rentrée scolaire nous apparaît de moins en moins évident. En effet, c'est souvent durant l'automne que se confirme pour le jeune le manque de projet et par conséquent la recherche d'une solution pour la suite. Ce paramètre devrait nous conduire à revoir nos critères d'engagement et de durée dans le programme pour les années à venir.

Pour cette 5^e édition, les encadrants, forts de l'expérience passée sur le bateau, ont tenté plusieurs expériences nouvelles de « faire avec », soit de se placer dans des situations de travail et de réalisations matérielles avec les jeunes. Pour renforcer le lien de confiance, propre à faciliter également les moments de trek en nature et l'orientation dans les entreprises.

Trek d'automne

Le trek s'est déroulé au début octobre dans la vallée de la Clarée au-dessus de Briançon. Il s'est tenu plus tardivement que les autres années et sur deux périodes : une semaine de travaux dans un chalet associatif et une semaine de randonnée avec des ânes.

Le projet de travailler avec l'association Picardie Loisirs, s'inscrit dans d'éventuels projets d'échange à long terme avec celle-ci.



Nous avons, cette année, œuvré trois semaines à l'entretien de notre local, avec chaque jeune ayant décidé de s'engager. Ce moment personnel, un adulte et un jeune, à travailler ensemble a permis de renforcer le lien, la confiance et d'apprendre à se connaître mutuellement.

Il a permis aussi de voir les aptitudes du jeune au travail, ses capacités manuelles et réflexives et son implication physique dans l'action.

Cette période nous donne des informations précieuses pour l'orienter ensuite dans une entreprise, un vers métier qui soit le plus adapté possible.

Durant la première semaine, la mise en état du chalet de l'Association Picardie Loisirs nous a amenés à : bûcheronner, couper du bois de chauffage, construire des meubles de cuisine. Un jour d'escalade a été possible sur un site proche adapté, ceci avant la dégradation de la météo.

En effet, malgré la saison, la neige s'est amoncelée dès le troisième jour sur place. Les 70 cm de neige tombés nous interdisant de marcher avec les ânes nous nous sommes déplacés dans la Drôme où le site de Pierre Vieille a pu nous accueillir comme les 4 années passées.

Le territoire de la Drôme reste de toute évidence plus adapté à nos treks. Un jour de travail à cueillir 1500 kg de coings pour Guillaume le propriétaire a servi la cause laissant du même coup passer une dépression pluvieuse. Ensuite, un trek de 6 jours avec les ânes nous a permis de placer les jeunes dans des conditions inédites pour eux.



Travail en entreprises – 1^{re} expérience

Nous avons proposé aux jeunes sortis de la volée précédente, de venir échanger avec les nouveaux venus, lors des rencontres hebdomadaires qui se tiennent au Local du Rhône les mercredis après-midi, afin de les encourager en ce début de parcours. Bénéficier du soutien des anciens est une aide précieuse pour démarrer une nouvelle expérience.

Cela a donné lieu à des échanges très riches entre eux et instructifs pour les encadrants.

Cette action de transmission des anciens aux nouveaux permet de valider l'expérience passée pour les uns et de rassurer les nouveaux pour les expériences à venir.

Cela procède à l'évolution de leur maturité et donne des réponses à leurs questions, souvent ciblées, qui nous ne nous avaient pas été posées auparavant et qui clarifient plusieurs thèmes.

Nouveaux aménagements dans le Parcours

Validation du Parcours pour les jeunes

Dès le début de l'année, nous avons mis en place les premières rencontres avec l'Office de la Formation Professionnelle et Continue-OFFPC et Cap-Formation, en vue de mettre en place une mesure validante pour certains jeunes dans le Parcours : le référentiel pour la reconnaissance d'attitudes professionnelles-RAP.

La marche place l'humain face à lui-même, à ses angoisses et à ses forces, et la joie et l'ennui se succèdent dans les têtes de chacun. Après 3-4 jours difficiles, le corps s'habituant, l'esprit se libère et la bonne humeur revient.

Les jeunes ont dit sur le dernier col: on pourrait marcher encore 3 semaines facile ! Nous avons un peu souffert des jours plus courts et du froid du fait de partir plus tard dans la saison.

À notre retour les 4 jeunes ont été placés en entreprises. En cuisine, chez un marchand de bois, dans un garage et en peinture. Nos liens avec les entreprises se renforcent et gagnent en adéquation dans l'accompagnement des jeunes. Le contact régulier et notre réactivité sont importants pour garantir cette collaboration.

En 2016, une dizaine d'entreprises ont offert des places pour accueillir ces jeunes, dans les domaines suivants:

- Bâtiment: Bourquin, DMB, Forster, Jérôme SA, Perret Constructions
- Mécanique: Véloland, Drivers Garage
- Électronique: Vidéo Systems
- Restauration: Ou bien encore, La Ritournelle
- Tri: Retripa

Cette évaluation tri partite (le jeune, l'encadrant, l'évaluateur OFPC) donne de la valeur et atteste officiellement l'acquisition d'attitudes professionnelles acquises dans les expériences diverses proposées au jeune dans notre programme.

Ce processus se déroule sur trois mois. Une première rencontre permet de repérer des domaines et des attitudes susceptibles de faire l'objet d'une validation. Notre connaissance du jeune dans son travail en entreprises et durant les treks nous donne un regard qui va confirmer les choix qui sont faits d'un commun accord.

Trois mois plus tard, une nouvelle rencontre est fixée pour évaluer et confirmer ou infirmer ce qui a été précédemment choisi.

L'intérêt direct que nous voyons à ce processus est que le jeune est évalué sur des compétences, des attitudes attestées dans la réalité et non sur des notes.

Le milieu de l'école étant pour la majorité le lieu de leur disqualification, donc associé à des souffrances et à une mauvaise estime de soi, ce mode de faire permet de sortir des sentiments négatifs que le jeune a construits vis-à-vis de lui-même et, le document qui atteste de ces attitudes constitue un premier échelon du Curriculum vitae.

Travail avec les familles

Au fil des éditions, nous avons pris la mesure du désarroi des parents face à la situation de leur enfant, qu'ils vivent en général comme très inquiétante en soi, à laquelle s'ajoute le souci de le voir s'engager dans un parcours qui va leur demander de se dépasser dans un grand effort d'engagement et parfois de séparation d'avec les siens durant les expériences en entreprises.

Les temps passés en téléphone et en rencontre avec eux pour les soutenir dans l'accompagnement de leur enfant nous ont invités, déjà depuis 2015 à renforcer nos moyens pour ce soutien. Un accord de collaboration avec les médiatrices des prestations d'Ecoute & Dire, Fanny Brander et Ariane Zuffrey-Chatlan, (www.ecoute-dire.ch), s'est donc renforcé en parallèle du travail des encadrants

Une première rencontre avec l'ensemble des acteurs, Écoute & Dire, A2mains, parents et jeunes, a lieu au début du Parcours ainsi qu'à chaque retour de trek.

Durant le temps les treks une rencontre est organisée par Ecoute & Dire dans leurs locaux à l'intention des parents uniquement, ceci pour leur offrir une possibilité de soutien durant la période où ils sont séparés de leur enfant et également pour le retour.

Les parents peuvent de manière indépendante interpeler en tout temps les médiatrices. Ces nouveaux apports semblent très appréciés part et d'autre.

En fait, on pourrait dire qu'un double parcours est en train de se mettre en place: celui des jeunes et celui des parents. Cette évolution en est à ses débuts et nous travaillons à sa consolidation. Elle nous paraît très pertinente et à développer.

Financement du parcours

Ce programme ne pourrait se dérouler sans le soutien généreux de donateurs et nous leur en sommes reconnaissants.

Plus particulièrement, nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à La Chaîne du Bonheur, qui a orienté ses recherches de fonds dès 2015 sur l'aide aux jeunes en difficultés et rupture de formation. Par conséquent, cet organisme a fait le choix entre autres, de soutenir deux éditions de notre parcours. Notre participation à témoigner avec les jeunes de leur expérience du parcours lors d'émissions de radios de la RTS Un a donné un vif encouragement à chaque acteur du Parcours A2mains. Nous remercions chaleureusement le Comité d'attribution du fonds de la Chaîne du Bonheur et sa direction de la reconnaissance qu'ils manifestent pour ce projet.

Pour l'équipe A2mains : Pascal Sottas, responsable du Parcours A2mains



Bilan et comptes

Rapport de l'organe de révision – Bilan et comptes

Rapport l'organe de révision sur les comptes annuels 2016 à l'Assemblée générale des membres de l'Association ASTURAL, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association Astural, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Ils sont par ailleurs établis en conformité des Swiss GAAP RPC, de la loi suisse, des statuts ainsi qu'aux dispositions légales et directives de la République et Canton de Genève.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR [8]) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 4 avril 2017

L'organe de révision

ALBER & ROLLE
Experts-comptables Associés S.A.

Jean-Charles Vitali
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Frédéric Crochet
Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels comprenant :

- Bilan au 31 décembre 2016 d'un total actif de CHF 1'596'743.07
- Compte de profits et pertes présentant un bénéfice CHF 7'248.44
- Tableau de financement
- Tableau de variation des fonds propres 2016
- Tableau de variation des fonds propres 2015
- Annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2016

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016	31.12.2016 CHF	31.12.2015 CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Caisses	28'116.57	33'992.79
Chèques postaux	359'615.91	303'197.27
Banque	4'860.54	5'478.80
Liquidités	392'593.02	342'668.86
Débiteurs	644'824.55	385'555.90
./. Provision débiteurs douteux	-3'750.00	-4'700.00
Fondation Astural	3'353.40	101'482.20
Créances	644'427.95	482'338.10
Stocks Atelier abc	6'100.00	5'015.00
Stocks	6'100.00	5'015.00
Actifs transitoires	269'257.55	408'660.70
Comptes de régularisation actif	269'257.55	408'660.70
Total de l'actif circulant	1'312'378.52	1'238'682.66
Actif immobilisé		
Mobilier & machines	482'768.16	416'799.96
./. Fonds d'amortissement	-324'558.96	-271'668.96
Mobilier et machines, net	158'209.20	145'131.00
Véhicules	386'684.95	391'684.95
./. Fonds d'amortissement	-339'305.95	-321'905.95
Véhicules, net	47'379.00	69'779.00
Machines, équipement Atelier abc	130'755.45	130'755.45
./. Fonds d'amortissement	-125'447.00	-122'803.00
Machines, équip. Atelier abc	5'308.45	7'952.45
Matériel informatique	161'038.82	161'038.82
./. Fonds d'amortissement	-141'363.82	-111'132.52
Informatique, net	19'675.00	49'906.30
Immobilisations corporelles	230'571.65	272'768.75
Logiciels	177'871.05	139'262.85
./. Fonds d'amortissement	-133'310.85	-96'828.50
Logiciels, net	44'560.20	42'434.35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016**31.12.2016****31.12.2015****CHF****CHF**

Immobilisations incorporelles	44'560.20	42'434.35
BCG dépôt de garantie	9'232.70	9'231.80
Immobilisations financières	9'232.70	9'231.80
Total de l'actif immobilisé	284'364.55	324'434.90
Total de l'actif	1'596'743.07	1'563'117.56

PASSIF**Fonds étrangers**

Caisse centralisée de l'État de Genève	68'368.13	2'543.09
Créanciers	74'315.71	153'033.66
Passifs transitoires	68'500.25	110'754.60
Total dettes à court terme	211'184.09	266'331.35
Subventions non dépensées à restituer	0	0
Solde subventions OFJ 2013 et 2014	0	0
Total dettes à long terme	0	0
Fonds affecté Grellor SA	6'372.55	6'372.55
Fonds affecté « Médiation »	82'265.35	42'624.70
Fonds affecté « Intégration appui scolaire »	5'493.00	6'325.00
Fonds affecté Horizon	49.75	271.45
Fonds affecté Pictet « Place de jeux Horizon »	2'800.00	4'200.00
Fonds affecté Arc-en-Ciel	4'101.80	4'101.80
Fonds affecté Chevrens	2'000.00	2'000.00
Fonds affecté parrainage	7'812.60	5'406.60
Fonds affecté SEI	7'077.15	5'077.15
Fonds affecté Atelier abc	500.00	500.00
Fonds affectés W. Chevrens	49'539.00	66'539.00
Fonds affecté Centre de Chevrens/Fondation ASTURAL	16'058.48	29'713.78
Fonds affecté Atelier ABC/Fondation ASTURAL	33'196.80	43'867.80
Fonds affecté Loterie Romande « Place de jeux Horizon »	18'720.00	28'080.00
Fonds affecté Loterie Romande « Arc-en-Ciel »	40'000.00	50'000.00
Fonds affecté A2MAINS/Loterie Romande	9'340.00	18'680.00
Fonds affecté A2mains / Divers dons	164'973.97	76'684.29
Fonds affecté « Recherche » / Fondation Astural	15'170.00	30'000.00
Fonds affecté Lignon	450.00	0
Fonds affecté Centre de Chevrens/Fondation ASTURAL	6'048.00	0
Fonds affecté Pictet « Camps 2017 »	30'000.00	0
Total Fonds affectés	501'968.45	420'444.12
Total des fonds étrangers et fonds affectés	713'152.54	686'775.47

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016**31.12.2016
CHF****31.12.2015
CHF****Fonds propres**

Part de subvention non dépensée, solde à conserver

876'342.09

1'321'858.61

Bénéfice (perte) de l'exercice 2016 / 2015

7'248.44

-445'516.52

Total des fonds propres**883'590.53****876'342.09****Total du passif****1'596'743.07****1'563'117.56****Compte de profits et pertes de l'exercice 2016****COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2016**

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

**Budget 2016
CHF****2016
CHF****2015
CHF****PRODUITS****Subventions**

- Département Instruction Publique (DIP)

10'107'611

10'107'611.00

10'265'292.95

- Division Justice et Police , Berne

747'000

743'797.00

718'590.00

- Ville de Genève, selon lettre du 6 octobre 2016

17'600

18'000.00

18'000.00

- Ville de Genève, externat Horizon, exercice anti-feu

0

680.00

0

Total des subventions**10'872'211****10'870'088.00****11'001'882.95**

Pensions, prestations SPS et divers

1'565'600

1'704'240.20

1'384'403.50

Total pensions, prestations SPS et divers**1'565'600****1'704'240.20****1'384'403.50**

Dons, parrainages, manifestations et divers

132'500

270'731.52

252'162.81

Prestations en nature

31'015

30'182.00

30'491.00

Recettes menuiserie (Atelier abc)

355'800

206'250.37

292'212.55

Refacturation salaires et charges sociales

87'000

34'085.92

72'891.05

Autres produits

0

25'000.00

0

Autres recettes**606'315****566'249.81****647'757.41**

Contributions SPS exercice précédent

0

64'543.50

-13'007.20

Produits exercices précédents

0

5'985.00

0

Total recettes (charges) nettes exercice antérieur**0****70'528.50****-13'007.20****Produits d'exploitation****13'044'126****13'211'106.51****13'021'036.66**

COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2016

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

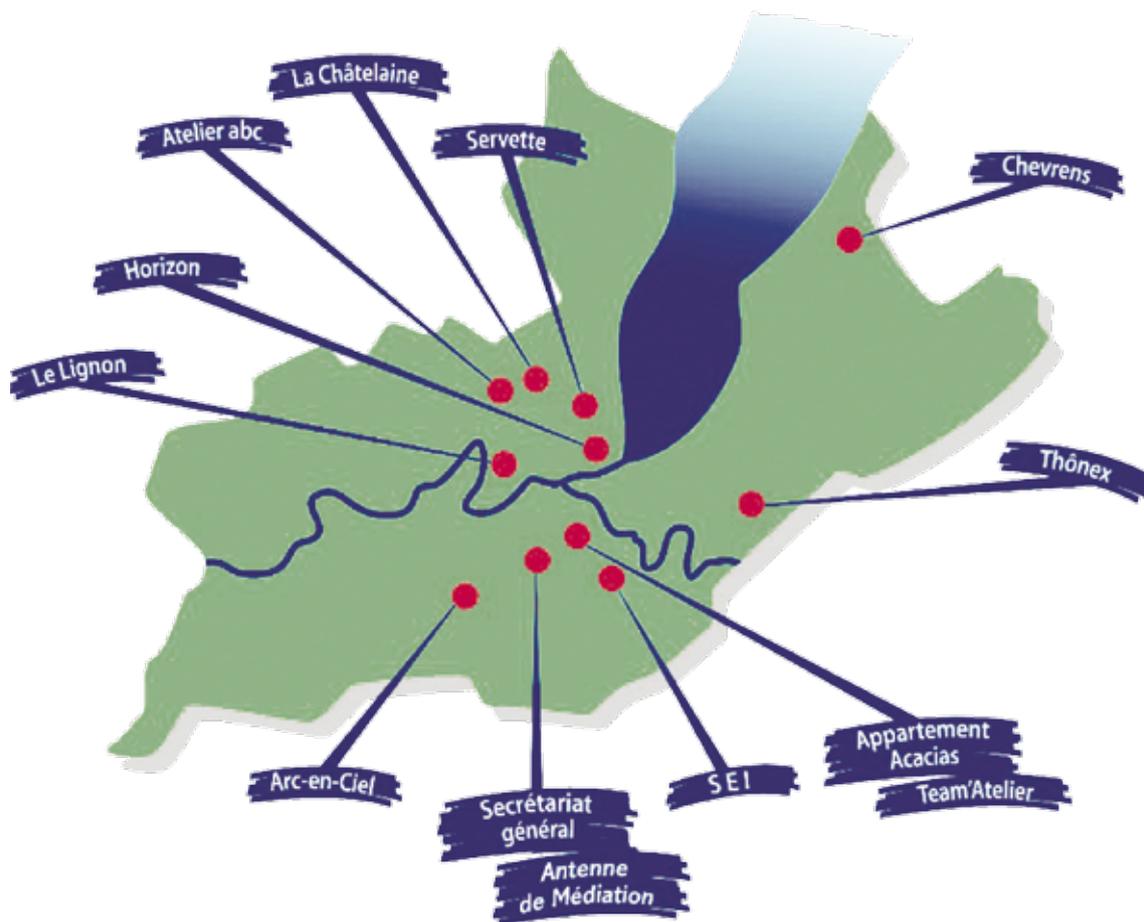
	Budget 2016	2016	2015
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Salaires bruts	9'111'500	9'264'551.87	9'577'841.25
./. Remboursements salaires - indemnités d'assurances	-100'000	-275'697.80	-451'992.00
Charges sociales	2'115'100	2'053'778.13	1'984'560.75
Autres frais du personnel	190'185	252'355.22	276'418.07
Honoraires de tiers	92'900	96'053.70	83'918.70
Assurances Jeunes + RC	2'930	3'770.50	2'286.65
Matériel scolaire / pédagogique et loisirs	139'200	104'156.18	116'304.45
Ménage	23'000	15'752.97	20'908.80
Alimentation	280'435	236'773.72	255'194.80
Frais généraux des locaux	769'920	736'039.36	759'975.71
Frais véhicules	73'500	55'601.15	69'128.55
Frais de transport	101'100	93'105.70	99'556.60
Frais administratifs et de bureau	198'810	164'860.08	165'302.94
Cotisations Agoeer	9'900	9'853.00	11'555.00
Pertes sur débiteurs	0	1'700.00	650.00
Variation provision pour débiteurs douteux	0	-950.00	1'670.00
Amortissements	120'193	139'663.65	135'041.30
Charges menuiserie (Atelier abc)	355'800	237'476.53	305'048.24
Parrainages accordés	10'000	8'830.00	8'994.60
Frais généraux d'exploitation	13'494'473	13'197'673.96	13'422'364.41
Résultat d'exploitation	-450'347	13'432.55	-401'327.75

COMPTE DE PROFITS ET PERTE DE L'EXERCICE 2016

(avec pour comparaison les chiffres de l'an précédent)

	Budget 2016 CHF	2016 CHF	2015 CHF
Résultat d'exploitation	-450'347	13'432.55	-401'327.75
Intérêts bancaires, intérêts des titres et placements	200	0.90	18.50
Produits financiers	200	0.90	18.50
Frais bancaires	3'500	3'610.36	-2'935.24
Charges financières	3'500	3'610.36	-2'935.24
Résultat financier, net	-3'300	-3'609.46	-2'916.74
Résultat intermédiaire	-453'647	9'823.09	-404'244.49
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-88'970.00	-94'995.45
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	38'431	86'395.35	53'723.42
Résultat sur Fonds affectés	38'431	-2'574.65	-41'272.03
Résultat des activités couvertes par le contrat de prestations	-415'216	7'248.44	-445'516.52
A2MAINS (facturation et dons)	208'400	222'829.40	196'052.30
Dons divers	123'100	189'250.00	149'500.00
Salaires et charges sociales	-228'700	-251'985.10	-209'399.35
Matériel et divers activités	-77'000	-47'560.37	-38'460.55
Assurances jeunes + voyages	-3'300	-1'947.75	-1'427.05
Taxes et assurances véhicules	-3'000	-3'776.09	-2'624.80
Bureau administratif	-2'000	-991.01	-80.01
Loyer et charges	-17'500	-17'529.40	-16'876.25
Amortissement véhicule	-9'340	-9'340.00	-9'340.00
Résultat intermédiaire	-9'340	78'949.68	67'344.29
Attribution (Charges / produits des Fonds)	0	-189'250.00	-149'500.00
Utilisation (Produits / à charge des Fonds)	9'340	110'300.32	82'155.71
Résultat sur fonds affectés	9'340	-78'949.68	-67'344.29
Résultat des activités non couvertes par le contrat de prestations (perte en diminution des fonds propres)	0	0	0
Résultat annuel	-415'216	7'248.44	-445'516.52

Plan de situation des sites



Soutiens

Remerciements – Comité 2016



Remerciements

Nos remerciements vont aux Autorités fédérales et cantonales qui nous soutiennent dans notre action, particulièrement l'Office fédéral de la justice (OFJ), le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), le Département de la sécurité et de l'économie (DSE), le Département de l'emploi des affaires sociales et de la santé (DEAS). Ils vont également aux Autorités communales, en l'occurrence : la Ville de Genève – notamment le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, ainsi que le Département de l'environnement urbain et de la sécurité –, la Ville de Chêne-Bougeries et la Ville de Vernier.

Par ailleurs, nous remercions toutes les personnes morales, entreprises privées, personnes physiques qui, d'une manière ou d'une autre, ont manifesté concrètement leur attachement et leur soutien à l'Astural, et parmi elles :

Personnes morales et entreprises privées

- Agapé Stiftung
- Appligest SA
- La Fondation de Bienfaisance du Groupe Pictet
- La Fondation suisse « La Chaîne du Bonheur »
- La Loterie de la Suisse romande
- La Société Catholique Romaine ST-PIE-X
- La Fondation Charles Curtet pour les handicapés
- Une Fondation privée genevoise
- ICON Informatics Consulting Networking SA
- ID Informatique et Développement
- L'Agence Kessler & Co SA

Personnes physiques

- M. et Mme Gérard Agu
- Mme Sophie Broliet
- M. Laurent Garcia
- Mme Béatrice Mermod Hentsch
- Mme Marie-Isabelle Robledo-Santos
- M. Pierre Roehrich
- Mme Jacqueline Soragni

Nous n'oublions pas non plus les donatrices et donateurs anonymes qui nous font l'amitié de contribuer à l'action que nous menons auprès des enfants et des adolescents. Quel que soit le montant versé, nous exprimons notre reconnaissance pour le message de soutien que leur générosité nous témoigne.

Ces dons s'expriment également à travers l'attention que portent beaucoup de personnes et d'entreprises à notre action annuelle « La Rose de l'Astural », action qui nous a permis en 2016 de soutenir 21 demandes, principalement transmises par les assistants sociaux du Service de protection des mineur-e-s, afin d'apporter une aide pour des camps, des séjours dans la famille d'origine, des activités sportives et artistiques, pour les enfants accompagnés par ce service.

Qu'ils soient ici tous remerciés pour leur fidélité.

Comité de l'association Astural en 2016

Présidente	Madame Françoise Tschopp
Membres	Monsieur Pierre Roehrich, vice-président Monsieur Antoine Soragni, trésorier Monsieur Dominique Barbuzzi, membre Madame Gabriella Bardin Arigoni, membre Monsieur Pierre Conne, membre Monsieur Cédric Giauque, membre Monsieur Christian Girod, membre Madame Brigitte Schneider Bidaux, membre Madame Lydia Schneider Hausser, membre
Fiduciaire	ALBER & ROLLE Experts-comptables Associés SA



Institutions : Service Éducatif Itinérant • Externat Arc-en-Ciel • Externat Horizon
Externat La Châtelaine • Externat Le Lignon • Centre de Chevrens • Foyer de la Servette
Foyer de Thônex • Appartement des Acacias • Atelier abc • Antenne de médiation

Avec le soutien de



Route de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 343 87 00 – Fax 022 300 27 23
sec.gen@astural.ch
www.astural.ch
IBAN : CH67 0078 8000 C174 0086 6
CCP : 12-4951-8